



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 005

Le lundi 14 février 2022

Président : M. Kody Blois



Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 14 février 2022

• (1100)

[Français]

Le président (M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.)): Je vous souhaite la bienvenue à la cinquième réunion du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

La réunion d'aujourd'hui se déroulera selon une formule hybride, conformément à l'ordre adopté par la Chambre le 25 novembre 2021.

Les délibérations sont diffusées sur le site Web de la Chambre des communes. À titre d'information, je vous précise que la diffusion Web montrera toujours la personne qui parle, plutôt que l'ensemble du Comité.

[Traduction]

Honorables collègues, je pense que nous tenons des séances depuis assez longtemps pour connaître les règles et les paramètres. Bien entendu, quand vous êtes dans la pièce, suivez les directives de santé publique du Bureau de régie interne.

Quant à nos témoins, ceux qui sont en ligne peuvent sélectionner l'anglais et le français pour la langue de leur choix et l'interprétation. Bien entendu, s'il y a un problème d'interprétation, avisez-moi et nous résoudrons cette difficulté technique.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le lundi 31 janvier 2022, le Comité poursuit son étude sur la chaîne d'approvisionnement agricole et agroalimentaire.

Je vais accueillir nos témoins, mais auparavant, je rappellerai à mes collègues que le sujet que nous étudions est vaste. Comme j'en parlais hors ligne avec certains membres du Comité, nous devons nous assurer de rester dans les limites du texte de la motion. En définitive, les membres ont la prérogative de poser des questions sur ce qu'ils veulent, mais je veux que nous présentions le rapport que méritent l'industrie et les personnes que nous représentons. Essayons d'être précis et détaillés pour présenter des recommandations judicieuses au gouvernement.

Nous recevons aujourd'hui par vidéoconférence Marie-France MacKinnon, vice-présidente des Affaires publiques et des communications, du Conseil des viandes du Canada. Nous vous souhaitons la bienvenue.

Nous accueillons également Rick Bergmann, président du conseil d'administration, et Gary Stordy, directeur des affaires gouvernementales et corporatives, du Conseil canadien du porc.

[Français]

Nous accueillons également M. David Duval, président des Éleveurs de porcs du Québec.

[Traduction]

Vous disposez chacun de cinq minutes pour présenter un exposé.

Madame MacKinnon, je commencerai par vous, pour cinq minutes.

Mme Marie-France MacKinnon (vice-présidente, Affaires publiques et communications, Conseil des viandes du Canada): Bonjour et merci d'avoir invité le Conseil des viandes du Canada à témoigner aujourd'hui.

Je m'appelle Marie-France MacKinnon, vice-présidente des affaires publiques.

Le Conseil des viandes du Canada représente les transformateurs et les emballeurs de viande inspectée par le gouvernement fédéral. Nous employons 70 000 personnes, alors que la consommation et l'exportation de viande rouge soutiennent quelque 288 000 emplois.

Les usines de transformation de viande du pays subissent des pressions immenses depuis deux ans, que ce soit en raison de la pandémie de COVID, de la perte de marchés extérieurs, d'inondations, de problèmes aux frontières ou de pénuries de main-d'œuvre sans précédent. Nous sommes résilients, mais la situation a mis les transformateurs de viande et la chaîne d'approvisionnement à rude épreuve. Les travailleurs essentiels ont toutefois continué de nous nourrir pendant la pandémie, et ce, en grande partie grâce aux travailleurs étrangers temporaires qui travaillent dans nos usines.

Il y a trois ans, nous avons trimé dur pour faire instaurer le projet pilote en matière d'immigration dans le secteur agroalimentaire et nous avons prouvé au gouvernement que nous le méritions. Trois ministres, le syndicat et des fonctionnaires ont participé aux échanges et tout le monde s'est entendu. À l'époque, il manquait 1 700 bouchers. À ce temps-ci l'an dernier, j'ai étudié les chiffres et il en manquait 4 500. Nous avons examiné de nouveau les chiffres en octobre et ce sont maintenant 10 000 postes de boucher qu'il faut pourvoir. Ce chiffre est alarmant.

Je mets au défi n'importe quelle industrie ou secteur de comparer le travail et les efforts de recrutement et de maintien en poste de nos membres; pourtant, il nous manque encore 10 000 bouchers. Malgré tous nos efforts, nous souffrons d'une pénurie chronique de main-d'œuvre. Tous les transformateurs de viande ne demanderaient pas mieux que d'embaucher des Canadiens. Ce serait beaucoup plus facile, et vous ne pouvez imaginer le fardeau financier et le temps que cela leur épargnerait, mais les Canadiens ne veulent pas travailler dans des usines de transformation de la viande. Nous devons donc faire appel au Programme des travailleurs étrangers temporaires, alors que les emplois n'ont rien de temporaire dans notre secteur. Ce sont des emplois à temps plein et permanents, et presque tous les postes sont syndiqués. Un Canadien et un travailleur étranger temporaire gagnent le même salaire, bénéficient des mêmes avantages sociaux et ont les mêmes chances de promotion.

Le plus gros et le plus important facteur qui nous nuit, c'est la limite imposée à notre secteur. Nous ne pouvons embaucher des travailleurs étrangers temporaires que pour 10 % de nos vacances, alors que le taux de vacance est de 20 à 35 %. La limite de 10 % est donc insuffisante. La dernière vague de COVID est venue ajouter 10 % de plus.

Cette limite restreint véritablement notre capacité de produire des protéines au Canada. Il y a donc plus de viandes transformées aux États-Unis et plus d'aliments importés au Canada. Imaginez une expédition de bœuf ou de porc destiné à un autre pays. Eh bien, dans ce conteneur, on peut aussi bien ajouter des emplois, de la croissance rurale, de la croissance économique et du PIB, tous perdus parce que nous n'exportons pas seulement de la viande. Nous expédions des emplois dans d'autres pays alors que nous pourrions faire ici plus de coupe à valeur ajoutée et faire croître nos exportations. Cette limite restreint notre capacité de transformation et le potentiel de croissance de notre secteur. C'est un problème économique pour le Canada.

Au cours des six dernières années, il s'est publié 11 rapports dans lesquels les auteurs réclamaient la modification de cette limite: le Groupe de travail sur la main-d'œuvre de 2015, HUMA, le Conférence Board du Canada, la Table ronde sur la chaîne de valeur, le rapport Barton et la Table ronde sur la chaîne de valeur, pour n'en nommer que quelques-uns.

Maintenant plus que jamais, le gouvernement doit accorder un répit au secteur agroalimentaire en portant cette limite à 30 %. C'est formidable qu'elle soit de 20 % au Québec, mais ce n'est même pas suffisant pour nos membres de cette province, car leur taux de vacance est de loin supérieur à 30 %, et cela lui confère maintenant un avantage concurrentiel sur les autres provinces. Accordez-nous un peu de souplesse à cet égard; cela tient de la bonne politique publique. Le Canada s'est donné comme objectif ambitieux de porter ses exportations de produits agroalimentaires à 75 milliards de dollars d'ici 2025. Les transformateurs de viande sont bien placés pour contribuer à cette croissance, mais cette limite leur nuit.

Nous sommes venus rencontrer le gouvernement avec une solution. Nous la lui avons présentée, mais nous avons besoin de résultats hier. Il n'y a pas que nous qui pâtissons du manque de bouchers: les effets se font sentir de la ferme à l'assiette, du producteur au consommateur.

Nos membres ont suffisamment de soucis. Le fait de disposer d'un plein effectif les aiderait certainement à affronter tous les problèmes qui touchent actuellement la chaîne d'approvisionnement, et

nous permettrait de croître, de travailler à plein régime, d'innover et d'envisager l'automatisation et l'intelligence artificielle, choses que nous ne pouvons faire quand nous devons nous employer à gérer les activités au jour le jour.

Je vous remercie.

• (1105)

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame MacKinnon.

Nous entendrons maintenant M. Bergmann pour cinq minutes.

M. Rick Bergmann (président du conseil d'administration, Conseil canadien du porc): Je vous remercie, monsieur le président.

Bonjour à tous. Je voudrais vous remercier de m'offrir l'occasion de témoigner devant le comité permanent pour lui faire part du point de vue des producteurs de porc canadiens sur la chaîne d'approvisionnement agricole et agroalimentaire.

Je m'appelle Rick Bergmann. Je suis un producteur de porc du Manitoba et président du Conseil canadien du porc.

Les producteurs travaillent dur chaque jour pour produire des protéines abordables, sécuritaires et de haute qualité qui sont en demande au Canada et dans le monde entier. Nous exportons près de 70 % de la production sous la forme d'animaux vivants vers les États-Unis et de viande à l'échelle mondiale. Ces exportations, envoyées vers plus de 90 pays, ont totalisé plus de 5 milliards de dollars l'an dernier et ont contribué de façon notable à la santé des communautés rurales et de l'ensemble de l'économie canadienne.

Nous devons parler des problèmes ce matin. Depuis de nombreuses années, comme quelqu'un l'a déjà fait remarquer, nous déplorons des pénuries de main-d'œuvre. Le problème a atteint maintenant un seuil critique. Les usines de transformation ferment en raison de cette pénurie, obligeant les producteurs à trouver d'autres solutions et à parcourir de plus longues distances, cela faisant augmenter les coûts, bien entendu. Je pense que c'est la goutte de trop qui en oblige certains à quitter le secteur.

Nous devons nous défendre. Nous sommes aux prises avec une pénurie de conducteurs formés dans le transport d'animaux vivants, et les manifestations aux postes frontaliers peuvent facilement obliger des producteurs à faire euthanasier des animaux pour des motifs liés au bien-être animal. En date de vendredi dernier, 80 chargements contenant notamment des porcs de marché, des truies de réforme, des porcelets sevrés précocement et des porcs d'engraissement avaient été annulés en raison de problèmes à la frontière. On peut dire sans crainte de se tromper que ce chiffre a certainement augmenté pendant la fin de semaine. Ces chargements refoulés s'ajoutent aux porcs, dont le nombre est estimé à 180 000, qui attendent au Québec et en Ontario en raison des problèmes de main-d'œuvre déjà évoqués.

La capacité de garder des truies de réforme, des porcs de marché et des porcelets sevrés précocement diminuera au Canada dans les 10 prochains jours. Les porcheries ne sont pas faites pour abriter des animaux qui devraient déjà être partis. Elles seront surpeuplées, et nous ignorons ce que nous ferons des bêtes excédentaires si d'autres retards surviennent.

Nous savons toutefois que l'annonce, faite le 7 décembre par le gouvernement fédéral, de la nouvelle règle de vaccination pour les employés des milieux de travail sous réglementation fédérale sera la goutte qui fait déborder le vase. Nos dossiers de traçabilité indiquent que nous utilisons environ 700 camions par mois pour le transport interprovincial des porcs, et la mise en œuvre de cette règle nous mènera certainement droit à l'échec.

Le fait est qu'il manque énormément de camions et de remorques pour transporter les porcs au Canada, et la situation est pire qu'on le dit publiquement. Nos recherches montrent que le taux de vaccination dans l'industrie du transport d'animaux vivants est inférieur à celui de la population en général. Selon le dernier sondage que nous avons, le taux de vaccination de l'industrie est de 72 %.

Bien entendu, les conditions de sécheresse ont causé la perte d'environ la moitié des cultures dans l'Ouest canadien l'an dernier, faisant augmenter la demande et réduisant à néant l'offre en nourriture animale à l'échelle locale. Nous sommes de plus en plus réduits à importer les ingrédients des États-Unis, payant de 30 à 40 % plus cher pour les aliments et approximativement 50 % de plus pour le transport. Ce qui est encore plus décevant, c'est que le programme de redressement d'Agriculture et Agroalimentaire Canada est offert pour presque tous les animaux ayant eu besoin de nourriture pendant la sécheresse, sauf les porcs. Ainsi, avant de tourner notre regard vers l'avenir, nous devons résoudre les problèmes qui sont devant nous.

Il est plus que temps de trouver une solution. Le gouvernement fédéral doit prendre le temps nécessaire pour traiter les demandes de travailleurs étrangers temporaires. Les délais de traitement de 8 à 12 mois usent et continueront d'user les forces de notre secteur. C'est hier que nous avons besoin de ces employés. Nous avons besoin d'une manière plus durable de gérer la pandémie de COVID.

Les ralentissements dans les ports canadiens ont eux aussi des répercussions sur la chaîne d'approvisionnement. Il importe de souligner qu'aucune exportation agricole pour laquelle les délais d'expédition comptent ne devrait être perturbée, particulièrement s'il s'agit d'un produit carné périssable. Nous proposons donc d'ajouter les produits périssables et ceux pour lesquels les délais d'expédition comptent à la liste des exemptions en cas de perturbation du travail figurant à l'article 87.7 du Code canadien du travail.

Je dirai en terminant que la chaîne d'approvisionnement de l'industrie du porc repose sur un système structuré de livraison juste-à-temps pour le transport des animaux vivants, de la nourriture pour animaux et des porcs au Canada et aux États-Unis. Toutes les perturbations mentionnées aujourd'hui causent des torts considérables.

• (1110)

Les retards dans la chaîne d'approvisionnement ont des répercussions sur l'économie, la santé mentale des producteurs et, potentiellement, sur la santé et le bien-être des animaux confiés à nos soins. Notre industrie ne peut vraiment pas se permettre d'autres retards.

Je vous remercie.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Bergmann.

Je cède maintenant la parole à M. Duval pour cinq minutes.

M. David Duval (président, Les Éleveurs de porcs du Québec): Bonjour à tous.

Je suis heureux de témoigner devant vous aujourd'hui pour vous parler des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement agricole et agroalimentaire du Canada.

Je tiens à vous remercier d'entreprendre cette importante étude. Cela démontre tout le sérieux que nos élus accordent à notre profession ainsi que leur engagement à régler les problèmes que nous vivons.

Je vais entrer dans le vif du sujet.

Le secteur porcin québécois a vécu toutes sortes d'événements qui sont venus bouleverser sa chaîne d'approvisionnement. Certains événements sont de nature imprévisible, comme la pandémie, alors que d'autres résultent de politiques gouvernementales.

Je vais débiter par la question du manque criant de main-d'œuvre.

Au Québec, le plus important acheteur de porc est Olymel: l'entreprise représente plus de 80 % de la transformation alimentaire porcine. Les abattoirs d'Olymel ne parviennent pas à rattraper les retards occasionnés par la pandémie et par la grève de quatre mois, qui s'est terminée à la fin de l'été 2021.

En ce moment, plus de 130 000 porcs sont prêts à être vendus aux abattoirs. En décembre, c'était un nombre record de 200 000 porcs. C'est sans compter les surplus courants de porcs, qui continuent d'être élevés.

Concrètement, pour un producteur de porc, cela signifie qu'il doit recourir davantage aux marges de crédit afin de pallier les entrées d'argent manquantes. Il doit continuer à nourrir ses animaux sans même avoir la certitude d'être compensé plus tard par l'abattoir.

Cela veut aussi dire que les porcs sont plus à risque de contracter des maladies et de contaminer des lots de porcs qui sont sains, ce qui fait augmenter leur taux de mortalité.

La pénurie de main-d'œuvre au Québec nuit à notre balance commerciale, puisque nous devons exporter des morceaux de viande moins découpés, à un moindre coût, pour ensuite importer des États-Unis un produit sous forme plus transformée pour la vente au détail. Il s'agit d'une perte économique réelle pour le Canada.

Pour remédier au problème d'écoulement des porcs, l'automatisation et la robotisation doivent jouer un rôle important afin d'atténuer les conséquences de la pénurie sur les transformateurs. Cependant, la robotisation est un processus long et coûteux. Les abattoirs semblent avoir commencé la transition, mais cela ne nous permet toujours pas de fonctionner à plein rendement.

À plus court terme, le gouvernement doit cesser de limiter le nombre de travailleurs étrangers pouvant travailler dans les usines de transformation alimentaire. Le secteur de l'agriculture primaire, lui, est exempté de cette limite, alors que le secteur de la transformation ne l'est pas. Ce goulot d'étranglement fait que la synergie dans notre filière n'est pas au rendez-vous et que l'arrivée de nouveaux travailleurs est retardée. C'est ce que nous voyons actuellement au Québec. Les postes de manœuvre en transformation alimentaire, les postes de bouchers industriels et tous les autres emplois nécessaires au fonctionnement d'un abattoir ne sont pas ceux qui sont les plus recherchés par les citoyens.

Le ministre québécois du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a fait une belle annonce, récemment: les postes de bouchers industriels ne seront plus assujettis à la limite, nouvellement établie à 20 %, de travailleurs étrangers temporaires. Il ne manque plus que la mise en application de cette mesure par le gouvernement fédéral.

En effet, le gouvernement du Canada doit envisager toutes les avenues qui lui sont offertes afin de mettre en œuvre, comme le Québec le demande, l'ajout de professions à la Liste des professions admissibles au traitement simplifié du Québec. Si les ministères rencontrent des problèmes techniques ou administratifs qui empêchent la mise en application rapide de cette mesure, les ministres doivent déployer tous les efforts possibles pour les régler, d'autant plus que, dans le cas présent, c'est-à-dire pour l'ajout de professions à cette liste, une collaboration avec le gouvernement provincial est possible. Une collaboration entre le fédéral et le provincial est urgente afin de régler tous les problèmes informatiques qui pénalisent nos entreprises.

Ces emplois du secteur agroalimentaire sont essentiels afin que notre filière puisse retrouver son élan de croissance, comme le demandent les différentes politiques bioalimentaires des gouvernements.

Par ailleurs, je souhaite vous parler de la concentration des abattoirs.

De nos jours, les abattoirs sont de grands joueurs qui occupent une grande part du marché. Par conséquent, le rapport de force entre le producteur et l'acheteur est inégal.

Au Québec, en 2019, nous avons enfin pu avoir un prix pour notre produit qui reflète davantage la capacité de payer des acheteurs, mais la concentration d'acheteurs fait que le rapport de force s'atténue.

Le gouvernement fédéral doit mettre en œuvre les recommandations contenues dans le premier rapport produit par votre comité au cours de la présente session parlementaire. Une capacité d'abattage plus performante au Canada permettra assurément de réduire les problèmes d'écoulement des porcs.

À titre d'exemple, en raison des difficultés actuelles d'écoulement des porcs, c'est plus de 1 250 000 porcs, soit 530 000 au Québec et 750 000 en Ontario, qui se retrouveront sans acheteur assigné à compter de la semaine prochaine. Pourtant, un abattoir avait été assigné à ces porcs lorsqu'ils sont nés.

• (1115)

Sur ce, je vous remercie de votre écoute. Je suis disponible pour répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur Duval.

Nous allons entamer la période de questions, mais, juste avant, j'aimerais faire une proposition.

[Traduction]

Honorables collègues, un vote est prévu à 11 h 30. Plutôt que d'attendre jusque là et d'interrompre nos questions, je vous demande d'accepter à l'unanimité que lorsque la sonnerie commencera à retentir à 11 h 30, je prolonge notre séance jusqu'à ce que nous soyons plus près du moment du vote, puisque nous pouvons voter par téléphone. Nous utiliserons notre pouvoir discrétionnaire à ce moment.

Ai-je le consentement unanime pour procéder ainsi? Est-ce que tout le monde est d'accord?

Nous sommes d'accord.

Monsieur Barlow, vous disposez de six minutes.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président. Je remercie également les témoins de comparaître et de nous faire part de leurs points de vue.

Monsieur Bergman, je veux commencer par vous. Vous avez parlé des problèmes auxquels votre industrie est confrontée. J'ai lu ce matin que la sécurité alimentaire figure au sommet des priorités des Canadiens. Comme nous parlons de la capacité et des problèmes de notre chaîne d'approvisionnement, cette information arrive certainement à point nommé. Je suis très déconcerté d'entendre que vous avez dû euthanasier des animaux pour un certain nombre de raisons, d'autant plus que les 180 000 porcs qui attendent dans l'Est du Canada rendent la situation encore plus complexe.

Alors que notre chaîne d'approvisionnement éprouve manifestement des difficultés et contient des maillons faibles, ce n'est pas le moment d'enrayer encore plus ce processus très fragile.

Vous avez évoqué les obligations qui s'appliquent dans le secteur du camionnage, et maintenant que le premier ministre parle d'imposer une telle obligation au camionnage interprovincial, est-ce que le Conseil du porc a été consulté au sujet de l'obligation imposée il y a un mois? Avez-vous été consultés sur les obligations dans le domaine du camionnage interprovincial? Quelles seraient les répercussions que subirait votre industrie si ces obligations étaient mises en œuvre?

• (1120)

M. Rick Bergmann: Je vous remercie de cette question, monsieur Barlow.

Nous avons toujours considéré que l'imposition d'une obligation dans le secteur du camionnage interprovincial aurait des effets dévastateurs pour notre pays et notre industrie. Nous avons fait connaître notre position. Nous soulignons que les gens aiment manger de la viande et que le monde réclame notre produit, mais en raison de certaines des préoccupations que nous avons soulevées, nous sommes incapables de tirer parti de cette demande.

Comme 72 % des conducteurs canadiens requis pour le transport interprovincial sont vaccinés, la situation serait très difficile pour notre secteur.

Nous avons parlé à des conducteurs et des entreprises de transport, et ils sont au désespoir, car si cette obligation est mise en œuvre, le problème sera bien pire qu'il ne l'est aujourd'hui.

M. John Barlow: C'est intéressant. Jamais une obligation n'a été imposée dans le secteur du transport international ou interprovincial au pire de la pandémie. Maintenant que les provinces lèvent les restrictions, il semble très contre-productif d'imposer ces obligations maintenant que nous semblons être de l'autre côté de la pandémie.

En outre, le 20 février, le gouvernement commencera à appliquer les nouvelles règles en matière de transport et de santé des animaux qui existent depuis quelques années, mais qui n'ont pas vraiment été mises en application. Alors que la chaîne d'approvisionnement est en crise — je pense que nous conviendrons tous que c'est un fait —, il est très décevant de constater que lorsque des fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont témoigné la semaine dernière, je leur ai demandé s'ils avaient mené une consultation pour peut-être repousser la date de mise en application jusqu'à ce que nous soyons sortis de la crise, et ils ont répondu qu'il n'y avait pas réellement eu de consultation. Or, cette mesure a des effets directs sur l'agriculture, la transformation des produits agricoles et les producteurs.

Avez-vous été consultés ou avez-vous discuté avec Transports Canada et Agriculture Canada des répercussions de l'application de ces nouvelles règles sur le transport et la santé des animaux? Ces règles seraient difficiles dans des circonstances idéales, mais le seront certainement dans la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Quel sera l'impact de ces nouvelles règles? Avez-vous été consultés ou avez-vous présenté une proposition pour en repousser la mise en œuvre?

M. Rick Bergmann: Non, nous n'avons pas été consultés.

Notre secteur s'accommode toujours des règles, des règlements et des protocoles. Ils sont pertinents, mais nous sommes en pleine crise actuellement. Je pense donc que nous devons faire un pas en arrière, examiner la situation de crise et réfléchir aux nouveaux règlements qui sont imposés — que ce soit dans le domaine du transport ou un autre secteur — afin d'éviter de perturber encore plus notre monde.

Nous devons envoyer nos produits plus loin quand les usines ne peuvent les accepter. Ce n'est pas le moment d'imposer un nouveau règlement dans le domaine des transports.

M. John Barlow: Je vous remercie de cette réponse, surtout que certains producteurs de viande veulent savoir quelles recherches ont été effectuées [*inaudible*] dans les bases de données scientifiques.

Je veux interroger très brièvement Mme MacKinnon.

Je crois comprendre qu'un certain nombre d'organisations, dont Aliments et boissons Canada et le Conseil de la viande, ont présenté quelques recommandations et propositions au gouvernement pour tenter de résoudre le problème de main-d'œuvre. Je sympathise avec vous. Nous avons parlé de la question à maintes reprises, mais le gouvernement actuel n'a pas fait grand-chose pour régler le problème.

Le gouvernement a-t-il donné suite aux solutions proposées? Si c'est le cas, de quelles solutions s'agit-il, et si ce n'est pas le cas, avez-vous une idée de la raison pour laquelle il n'a pas agi?

Mme Marie-France MacKinnon: Nous lui avons présenté des solutions et discuté de nouveau de la question. Nous avons même bonifié notre proposition en fonction de ce que les fonctionnaires nous ont indiqué.

La réponse courte, c'est que nous n'avons pas véritablement de réponse. La limite doit être fixée à 30 %. Même 20 % ne suffisent pas dans notre secteur.

Le principal problème sous-jacent qui touche la chaîne d'approvisionnement à l'heure actuelle, c'est que nos membres, qui sont...

• (1125)

Le président: Madame MacKinnon...

Mme Marie-France MacKinnon: ... des producteurs touchés et...

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, mais je dois garder l'heure à l'œil. Je sais que vous aurez l'occasion de continuer de traiter de la question, car c'est un problème dont le Comité a entendu parler.

J'accorderai maintenant la parole à M. Louis pour six minutes.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de comparaître et de prendre le temps de participer à cette importante discussion.

Je voudrais poser mes questions à M. Bergmann et Mme MacKinnon.

Nous avons déjà discuté de la question, car Conestoga Meats, le deuxième transformateur de porc en importance en Ontario, se trouve dans ma circonscription de Kitchener—Conestoga. Ce transformateur a reçu plus de 1 million de dollars en financement au titre du Fonds d'urgence pour la transformation, instauré pour soutenir les installations de transformation de la viande, la sécurité des travailleurs et les mesures visant à renforcer la protection des employés.

Les transformateurs de toutes les régions du pays ont pris des mesures pour protéger les travailleurs, prenant leur température chaque jour, surveillant les symptômes, renforçant les mesures sanitaires, et décalant les quarts de travail et les pauses. Nous sommes très fiers des travailleurs à l'œuvre dans la chaîne alimentaire et nous devons continuer de les protéger. En prévenant les fermetures à court terme, nous préviendrons les perturbations à long terme.

Peut-être pourriez-vous répondre en premier, madame MacKinnon. Quelles leçons avons-nous tirées de ces genres d'investissement qui visent à assurer la sécurité des employés travaillant à proximité les uns des autres? Que pouvons-nous faire pour continuer de les protéger dans l'avenir?

Mme Marie-France MacKinnon: Je pense que le secteur agroalimentaire a, dans l'ensemble, probablement dépensé plus de 1 milliard de dollars en mesures de lutte contre la COVID. Soyons francs: nos membres, les transformateurs de viande, ont fait toutes les manchettes avant que le gouvernement ne sache seulement ce qu'il se passait et tente de savoir ce qu'il se passait au chapitre de la santé publique. Notre secteur a travaillé main dans la main avec les fonctionnaires de tous les échelons pour assurer la sécurité de ses employés. Nous avons besoin de cette main-d'œuvre. Nous sommes tous comme une famille et nous voulons protéger nos employés.

Nous avons fait beaucoup et il est essentiel pour nous d'assurer la sécurité de nos employés. Nous ne pouvons pas nous permettre de fermer. Nous avons déjà des problèmes de main-d'œuvre, donc tout l'argent... Il faut tout faire pour continuer de protéger notre main-d'œuvre, et c'est ce que nous faisons. Nous le faisons depuis longtemps, et nos établissements sont maintenant sécuritaires. Je pense que nos employés le sentent et le constatent quand ils entrent au travail chaque jour.

C'est une adaptation pour tout le monde, comme vous le savez. Nous observons quotidiennement les ajustements que nous avons apportés dans notre vie de tous les jours. Il en va de même pour nos membres.

Nous avons besoin de la main-d'œuvre. Nous ne pouvons pas nous permettre que des employés soient absents. La dernière vague de COVID a ajouté 10 % de plus au taux de vacance de 20 à 35 % déjà existant dans notre secteur. C'est donc 10 % de plus. Cela nuit aux transformateurs et aux producteurs également, car il n'y a pas que nous qui sommes touchés. Le problème touche tout le monde. Nous voulons donc protéger tout le monde, et je pense que nous le faisons fort bien.

M. Tim Louis: Je vous remercie de cette réponse.

Madame MacKinnon, vous avez dit que les employés sont comme une famille. C'est exactement ce que nous avons entendu. Quand nous avons parlé aux transformateurs, ils ont demandé comment ils pouvaient protéger leurs familles. Vous avez indiqué qu'en plus de devoir gérer les pénuries qui vous touchent déjà, vous devez assurer la sécurité des employés qui sont là.

Je pourrais peut-être poser la même question à M. Bergmann. Pour l'avenir, quelles leçons pouvons-nous tirer de la situation pour pérenniser les mesures que nous pensions temporaires afin de protéger les travailleurs?

M. Rick Bergmann: Je pense que les mesures prises pour protéger les employés sont bonnes. Imaginez toutefois une équipe de hockey comprenant trois lignes et deux gardiens de but; un sur la glace et un sur le banc. À l'heure actuelle, il n'y a qu'un gardien et aucune ligne. C'est un problème. Les personnes en poste doivent travailler plus fort, beaucoup plus qu'on le leur demande.

Les travailleurs sont en sécurité, oui, mais le problème fondamental, c'est qu'ils ne sont pas assez nombreux. Nous devons véritablement nous attaquer à ce problème.

M. Tim Louis: J'en suis conscient.

Vous avez également évoqué les sécheresses qui ont mis à mal les cultures et les inondations qui ont touché la Colombie-Britannique. Nous avons déjà réalisé des études à ce sujet pour voir comment nous pouvons apporter de l'aide et tirer des leçons de ces catastrophes.

Je continuerai peut-être avec vous, monsieur Bergmann. Quelles répercussions les pertes encourues en Colombie-Britannique et les sécheresses ont-elles eues sur la chaîne d'approvisionnement? Quel genre de leçons pouvons-nous en tirer pour renforcer nos chaînes d'approvisionnement contre la crise climatique à laquelle nous sommes maintenant confrontés?

• (1130)

M. Rick Bergmann: Quand nous travaillons tous ensemble en temps réel ou dans un système de livraisons juste-à-temps, le moindre accroc cause un problème majeur. Prenons l'exemple des transports: les conducteurs actuels sont formidables, mais ce n'est pas comme s'il y en avait en abondance.

Je pense qu'il faut qu'il y ait des fondations solides pour continuer d'édifier... Autrement dit, il faut s'assurer de disposer de conducteurs. Les infrastructures sont également d'une importance capitale, qu'il s'agisse des ports, des voies ferroviaires ou des camions. Ce sont des éléments fondamentaux. Quand ils ne fonctionnent pas en raison de catastrophes naturelles, certainement de la

pandémie ou de problèmes connexes, alors tout arrête et on se rend compte qu'il y a de gros manques à cet égard.

M. Tim Louis: Je vous remercie.

Je pense que mon temps est écoulé. Je tiens à remercier les témoins de leurs propos inspirants, que j'apprécie à leur juste valeur.

Le président: Je vous remercie, monsieur Louis.

[Français]

Monsieur Perron, vous avez la parole pour six minutes.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Merci, monsieur le président.

Pour commencer, j'aimerais remercier les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à M. Duval.

Lors de votre présentation, monsieur Duval, vous avez beaucoup insisté sur les problèmes liés au manque de main-d'œuvre.

Pouvez-vous nous expliquer plus en détail les conséquences de la pénurie actuelle de main-d'œuvre sur l'industrie du porc du Québec?

M. David Duval: Les répercussions ont commencé à se faire sentir l'an passé, lorsqu'il y a eu la fermeture d'abattoirs, mais surtout lorsque certains abattoirs ont dû cesser complètement leurs activités pendant certaines périodes. Ainsi, des abattoirs qui avaient la capacité d'abattre 40 000 porcs par semaine parvenaient maintenant à en abattre tout juste 20 000 ou 25 000.

Tous ces effets sont directement liés au manque de main-d'œuvre dans les usines de transformation.

M. Yves Perron: Qu'est-ce que le gouvernement peut faire pour vous aider? On vient de faire passer de 10 à 20 % le taux de travailleurs étrangers temporaires, mais cela ne semble pas suffisant. Que faudrait-il faire de plus?

M. David Duval: Le point que nous défendons depuis quelque temps déjà, c'est qu'on ne peut pas arrêter la production. Nous avons d'ailleurs rencontré différents ministres à ce sujet. Après l'insémination, la période d'élevage est de 10 mois avant que l'animal se retrouve dans la chaîne d'abattage. Dès que l'on commence à diminuer la capacité d'abattage, c'est problématique, car on ne peut pas arrêter l'élevage en cours. À part euthanasier les animaux, on ne peut rien faire. Il y a donc un lien direct entre le manque de main-d'œuvre et la production, évidemment.

Si l'on n'avait pas mis sur pied des programmes visant à aider les producteurs à travailler à leur ferme et à récolter des légumes, par exemple, la production agricole serait vraiment en très grande difficulté, et ce, partout au Canada.

Or, la transformation est la suite logique de la production agricole. Il faut absolument tenir compte de cela et régler les problèmes.

Des annonces ont été faites l'année passée et au début de cette année. Nous comprenons que des problèmes d'ordre informatique et administratif empêchent la mise en place de ces programmes. Malgré tout, l'intention est là. Il manque seulement le petit coup de main qui permettra de faire avancer ce dossier. Il faut que les transformateurs puissent revenir à une capacité normale d'abattage et réinvestir dans leurs entreprises. En effet, il s'agit d'un autre enjeu présentement.

M. Yves Perron: Vous avez mentionné qu'il n'y avait pas de plafond relativement aux travailleurs étrangers temporaires dans le secteur de l'agriculture, mais qu'il y en avait un dans le secteur de la transformation.

Êtes-vous en train de suggérer que ce serait bien de retirer complètement ce plafond?

M. David Duval: Comme nous sommes un secteur connexe à la production agricole, je pense que ce serait logique.

L'année passée, le gouvernement du Québec a mis en place des programmes pour payer une partie des salaires des personnes qui viendraient travailler dans des fermes agricoles. Ce programme s'est toutefois avéré un échec. Travailler dans le domaine de l'agriculture, c'est très exigeant. Les habitants du Québec, et probablement ceux du reste du Canada également, trouvent ce travail trop exigeant. C'est la même chose dans le secteur de la transformation: c'est un travail difficile. En effet, nous travaillons dans des conditions d'humidité et de froid, et les tâches sont assez répétitives.

Personnellement, j'aimerais qu'on en arrive à supprimer le plafond en ce qui a trait aux travailleurs étrangers temporaires. Ce serait une solution à promouvoir. Il s'agirait de supprimer ce plafond dans les usines de transformation en premier lieu.

• (1135)

M. Yves Perron: Par ailleurs, sur le plan administratif, les délais de traitement vous nuisent épouvantablement.

Comme solution, on pourrait reconnaître plus facilement les employeurs de confiance. On pourrait aussi demander une seule étude d'impact sur le marché du travail par lieu de travail, plutôt que d'en demander une par groupe de travailleurs.

J'imagine que ces mesures vous conviendraient, n'est-ce pas?

M. David Duval: C'est exact.

Personnellement, depuis sept ans, je n'embauche que des travailleurs étrangers temporaires; j'ai été obligé d'en arriver là. Or, je dois refaire les demandes tous les six mois, même s'il s'agit des mêmes personnes qui reviennent travailler chez moi chaque année. Le travail administratif est très ardu. De plus, il y a maintenant des problèmes administratifs. Avant, le temps de traitement des demandes était de quatre mois; maintenant, c'est rendu six mois. Est-ce que cela prendra bientôt huit mois avant que les travailleurs puissent venir ici?

C'est la même chose dans le secteur de la transformation: c'est compliqué.

Un allègement pourrait certainement être apporté dans les cas où il s'agit de travailleurs étrangers temporaires qui reviennent et d'employeurs qui sont reconnus pour leurs bonnes normes et leur bon dossier. Dans ces cas, le délai devrait être plus raisonnable.

M. Yves Perron: J'en comprends aussi que vous souhaiteriez que les mesures d'immigration soient facilitées.

Avant que mon temps de parole ne se termine, monsieur Duval, j'aimerais que vous nous parliez du phénomène de concentration dans l'abattage et la transformation alimentaire au Québec.

Pouvez-vous nous dire de quelle façon le gouvernement pourrait aider au développement de nouveaux sites de transformation de proximité, ce qui permettrait d'alléger la chaîne de transformation?

M. David Duval: Je vais vous donner un exemple très concret. L'année passée, nous avons été obligés d'exporter beaucoup de viande non désossée en Asie et au Mexique. Quand je dis que c'est beaucoup, il faut comprendre que c'est de 20 à 25 % de notre production. C'est parce que nous n'avions pas les travailleurs nécessaires pour désosser la viande. Ce genre de décision se prend par l'entreprise elle-même.

Le fait d'avoir plus de transformateurs au Québec et au Canada permettrait sans doute de diminuer les problèmes, puisque chaque transformateur aurait une façon différente de gérer sa main-d'œuvre.

Dans certaines grandes entreprises, une fois qu'une décision est prise, il est difficile de revenir sur sa décision. Prenons l'exemple où l'on aurait décidé de vendre directement en Asie de 20 à 50 % de la production de viande. Si cette proportion avait pu être réduite et qu'on avait pu faire la surtransformation ici, cela aurait été une valeur ajoutée.

Le président: Merci beaucoup, messieurs Duval et Perron.

Monsieur MacGregor, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Je vous remercie, monsieur le président. Je veux vous aviser que je voudrais proposer une motion dont j'ai donné avis vendredi. Tous les membres devraient en avoir une copie. Je la lirai aux fins du compte rendu. Voici ce qu'elle indique:

Que le Comité fasse rapport à la Chambre de ce qui suit:

Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes demande la cessation immédiate des barrages aux postes frontaliers du Canada. À une époque où nos chaînes d'approvisionnement sont mises à rude épreuve, les barrages interrompent des millions de dollars d'échanges quotidiens entre le Canada et les États-Unis et ont des répercussions négatives sur les industries agricoles et agroalimentaires canadiennes, notamment les producteurs, les fabricants et les transformateurs. Le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de chef de file pour garder ces réseaux commerciaux vitaux ouverts pour les milliers d'entreprises et de travailleurs agricoles qui en dépendent.

Que le greffier du Comité prépare et diffuse un communiqué de presse après la présentation du rapport à la Chambre, et que le communiqué soit publié sur le site Web et les plateformes de médias sociaux du Comité.

Monsieur le président, je propose cette motion, car comme les membres du Comité le savent peut-être, huit grandes organisations du secteur agricole ont réclamé la même chose vendredi. Il s'agit notamment de l'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire, de la Canadian Cattlemen's Association, de la Fédération canadienne de l'agriculture, du Conseil des viandes du Canada, du Conseil canadien de l'horticulture, du Conseil canadien du porc, de l'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes et de l'Association nationale des engraisseurs de bovins.

Ce sont des millions de dollars en échanges commerciaux qui subissent les effets des barrages, monsieur le président, et je pense que les producteurs agricoles ont besoin d'un allié à la Chambre des communes. Cela les encouragerait de voir le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire adopter cette motion. Ils sauraient alors que les parlementaires du Canada sont solidaires avec eux.

Sur ce, monsieur le président, je propose la motion et j'invite mes collègues à se prononcer sur la question.

• (1140)

Le président: Je vous remercie, monsieur MacGregor.

Je vois que M. Barlow lève la main. Nous commencerons donc par lui.

M. John Barlow: Je vous remercie, monsieur le président. Je félicite M. MacGregor d'avoir proposé cette motion.

J'ai passé quatre heures à Coutts en fin de semaine dernière pour faire ouvrir le barrage et j'ai certainement parlé à un grand nombre de manifestants qui se trouvaient là. Je me demande si je pourrais proposer deux amendements, dont j'ai parlé à M. MacGregor. Je proposerais notamment qu'avant le mot « barrages » — donc à l'endroit où il est indiqué « Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes demande la cessation immédiate des » —, nous ajoutions le mot « illégaux ».

Si je veux apporter cet ajout, c'est que mes échanges avec les nombreux protestataires présents au barrage de Coutts — dont certains sont de mes électeurs —, m'ont fait réaliser qu'ils ne comprennent pas que leurs actes sont illégaux. Ils manifestent et font certainement valoir leur point de vue, mais dès qu'ils quittent le bord de la route pour bloquer l'accès à une infrastructure essentielle et au corridor commercial passant par Coutts, ce qui était une manifestation pacifique légale se transforme en barrage illégal. Je pense donc que le mot « illégaux » est essentiel pour faire comprendre à ceux qui bloquent les frontières que ce qu'ils font est illégal.

Le deuxième amendement que je voudrais proposer est un ajout. Après « barrages illégaux aux postes frontaliers du Canada », je voudrais ajouter « et que le gouvernement présente aux Canadiens un plan pour la levée de tous les mandats et restrictions fédéraux liés au COVID-19 ».

Je propose cet ajout parce que les barrages ont été érigés en protestation contre les obligations. Ici encore, d'après mes échanges avec les manifestants, je sais qu'ils réclament seulement d'y voir clair et de savoir comment et quand les obligations seront levées. Je pense que nous recevons tous les appels et des courriels d'électeurs très mécontents. Nous passons notre temps à imposer et à lever les obligations, et cela a un prix. Les manifestants du barrage de Coutts — et de nombreux autres endroits, je présume — veulent savoir quand les obligations seront levées. C'est en raison de ces obligations que les barrages ont été érigés.

Je pense que ce serait un passage important de la motion. À part cela, avec ces deux ajouts, je pense que j'appuierais cette motion sans hésiter.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie, monsieur Barlow.

Bon, je viens de discuter avec la greffière. Vous proposez des amendements. La greffière, dont je soutiens l'avis discrétionnaire, propose que nous examinions chaque amendement de manière distincte.

Bien. Y a-t-il des commentaires?

Vous avez la parole, monsieur Turnbull.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): J'aimerais que nous fassions ce qui suit.

Tous les amendements de M. Barlow me semblent raisonnables, mais j'aimerais si possible les voir sous forme écrite. Il est beaucoup plus facile de les lire et d'en étudier le libellé.

Je remercie certainement M. MacGregor d'avoir proposé cette motion, comprenant qu'il faut veiller à ce qu'aucun barrage ne

bloque l'accès à un point d'entrée. Nous savons que ces barrages perturbent considérablement les chaînes d'approvisionnement, qui sont déjà mises à rude épreuve, comme nous l'ont déjà signifié les divers témoins qui nous ont parlé avec beaucoup d'éloquence de cette question.

Je ferais toutefois remarquer, en réaction à l'intervention de M. Barlow, qu'une manifestation qui entrave la circulation n'est pas un rassemblement pacifique. D'après ce que je comprends de la loi, on ne peut empêcher le mouvement d'autres personnes qui exercent leurs droits. Dans le domaine du commerce transfrontalier, les chaînes d'approvisionnement ont certainement le droit d'être ouvertes. Il est de l'intérêt public qu'elles demeurent ouvertes.

J'ai une autre remarque à formuler, monsieur MacGregor, qui est en fait une autre réflexion sur votre motion. Vous demandez que le gouvernement joue un rôle de chef de file, ce que je considère fort pertinent. Je soulignerais toutefois que, selon ce que je comprends, certains barrages se trouvent à des endroits ne relevant pas des compétences fédérales. Cela crée parfois des complications quand il incombe à un corps de police d'y appliquer la loi, car la tâche relève de son champ de compétences.

Nous comprenons qu'au fil du temps, le gouvernement fédéral a un rôle à jouer, mais il y a un processus à respecter, dans le cadre duquel chaque ordre de gouvernement a la responsabilité de jouer un rôle. Je pense que cet aspect de la chose est également important.

Je sais qu'un vote s'en vient. Je me demande s'il est possible de suspendre la séance jusqu'à la fin du vote pour ensuite reprendre nos travaux, monsieur le président.

• (1145)

Le président: Monsieur Turnbull, je vais accorder la parole à Mme Taylor Roy. Je sais que des membres discutent dans la pièce. Je veux aussi être juste et équitable envers nos témoins.

J'accorderai la parole à Mme Taylor Roy et autoriserai certains échanges qu'ont — je le sais — certains représentants des divers partis, et peut-être pourrions-nous trouver une solution.

Madame Taylor Roy, la parole est à vous.

Mme Leah Taylor Roy (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie d'avoir proposé cette motion, monsieur MacGregor. Je pense que c'est une bonne motion. Comme mon collègue M. Turnbull, je voudrais voir les amendements proposés par écrit, puisque je n'ai pas tout saisi. Vous y demandez deux choses que je juge distinctes.

En ce qui concerne la motion que vous proposez, monsieur MacGregor, j'étais à la Chambre la semaine dernière quand un député libéral a proposé une motion réclamant le consentement unanime pour faire ce que vous demandez, et je pense que l'opposition l'a rejetée. J'approuve cette motion, comme le font tous les libéraux et le gouvernement. Je pense que cette motion est essentielle, surtout après avoir entendu les propos des représentants de l'industrie aujourd'hui. Il faut que ces barrages illégaux soient démantelés et ne soient pas autorisés à continuer.

Je conviens qu'il y a des problèmes même au pont Ambassador, qui est lui-même de compétence fédérale, alors que les rassemblements situés de part et d'autre relèvent des compétences municipales et provinciales. Il faudra peut-être plus que cette motion pour demander au gouvernement fédéral d'agir en chef de file.

Je vous remercie d'avoir proposé cette motion. Je voudrais voir les amendements par écrit.

Le président: Je vous remercie, madame Taylor Roy.

Je vais maintenant tenter d'exercer mon pouvoir discrétionnaire. Nous verrons ce qu'en pense le Comité.

Bien que la motion de M. MacGregor repose sur une bonne intention, je veux être juste et équitable envers les témoins, qui ont pris le temps de témoigner. Si je pouvais obtenir votre consentement unanime, je proposerais de poursuivre les questions jusqu'à ce que nous soyons plus près du moment du vote. Nous pourrions alors suspendre la séance pour voter et peut-être dialoguer pour régler la question de la motion à notre retour.

Je demanderais votre consentement unanime à ce sujet. Je poursuivrais les questions avec M. Lehoux si cela convient au Comité.

Des députés: D'accord.

Le président: Comme je ne vois aucune opposition, nous disposons d'environ 16 minutes. J'ai l'intention de continuer jusqu'à cinq ou six minutes, puis je suspendrai la séance.

[Français]

Monsieur Lehoux, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Richard Lehoux (Beauce, PCC): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Duval.

Vous avez dit que, au Québec et en Ontario, 1 250 000 porcs étaient présentement en attente d'abattage. Pourriez-vous préciser où ces porcs se retrouveront, étant donné les fermetures qui auront lieu incessamment, c'est-à-dire la semaine prochaine?

M. David Duval: Les porcs devront être déplacés en grande partie vers l'Ouest canadien et les États-Unis, dans la mesure où nous arriverons à trouver du transport. Nous avons toujours refusé de faire de l'abattage humanitaire, mais, à un moment donné, il y a des limites. Si nous trouvons des solutions, c'est ce que nous allons faire.

M. Richard Lehoux: Monsieur Duval, vous dites que vous allez essayer de trouver une façon de transporter les porcs jusqu'aux États-Unis, ou jusque dans l'Ouest canadien, peut-être, pour qu'ils y soient abattus. Il y a quand même des délais à respecter. Quelle est pour vous l'échéance ultime? Après tout, ces porcs ne pourront pas être transportés sur des milliers de kilomètres sans qu'il y ait de conséquences.

M. David Duval: Nos contacts pour le transport et la logistique nous disent que le transport d'un certain nombre de porcs pourrait se faire à la mi-avril.

M. Richard Lehoux: En ce qui concerne la main-d'œuvre, on sait que, depuis juillet dernier, des ententes ont été conclues pour qu'au Québec, mais pas ailleurs au Canada, le taux de travailleurs étrangers temporaires pouvant venir travailler ici passe de 10 à 20 %, même si l'on comprend qu'il en faudrait encore plus.

Or, la mise en œuvre de cette mesure accuse actuellement un retard inexplicable. Quel est votre point de vue là-dessus?

Cela fait longtemps que ces ententes entre les gouvernements du Québec et du Canada sont sur la table afin d'accroître le nombre de travailleurs étrangers temporaires pouvant venir travailler ici. Où est le problème? On peut bien dire qu'il y a un problème informatique, mais y a-t-il une volonté ferme de la part du gouvernement fédéral de trouver des solutions rapidement?

Oui, nous avons adopté des règles et nous nous sommes entendus entre gouvernements, mais, selon les discussions que j'ai eues la semaine dernière avec des gens de chez Olymel, on va attendre jusqu'au mois d'avril ou mai avant que ces travailleurs arrivent. On est loin du compte pour l'abattage des porcs en attente.

Comment voyez-vous cela?

● (1150)

M. David Duval: C'est clair. Environ 800 employés recrutés à l'étranger sont prêts à venir ici. Ils ont leur passeport et leur visa. Il ne leur reste plus qu'à obtenir les documents du gouvernement fédéral les autorisant à venir ici et à être catégorisés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

C'est là que réside la plus grande partie du problème. Dès que le secteur administratif ou informatique aura remis ces documents aux employés, ils pourront venir. Encore là, il faudrait que ce soit fait rapidement, car il y a encore des retards.

Selon les dernières rencontres que j'ai eues, l'arrivée de ces employés ne serait pas prévue pour les mois de mai ou juin, mais plutôt pour les mois de septembre ou octobre, si les échéances sont respectées.

M. Richard Lehoux: Plus ça change, plus c'est pareil, n'est-ce pas, monsieur Duval?

M. David Duval: Exactement.

M. Richard Lehoux: J'ai maintenant une question pour Mme MacKinnon.

Il est question de l'amélioration de la robotisation. Comment voyez-vous cette possibilité pour les entreprises de transformation? Devrait-il y avoir plus de crédits d'impôt pour inciter nos entreprises à se robotiser davantage?

Mme Marie-France MacKinnon: Nous avons reçu 2 millions de dollars du gouvernement fédéral et nous collaborons présentement avec un comité qui travaille sur une stratégie à long terme pour aider à résoudre le problème de la main-d'œuvre. La robotisation va faire partie intégrante de cette stratégie. Le projet devrait être terminé d'ici 18 mois. Nous allons regarder cela.

Comme je l'ai mentionné au début de ma présentation, il est difficile pour les membres de notre industrie d'envisager la robotisation et l'innovation. Ils aimeraient pouvoir le faire; en fait, ils auraient besoin de le faire, car cela aiderait à régler le problème de main-d'œuvre. Par contre, on ne peut pas demander à ces entreprises d'investir temps et ressources dans la recherche et l'innovation quand elles ne savent même pas, certaines journées, si elles pourront ou non faire fonctionner la production, car il pourrait manquer d'employés pour effectuer un quart de travail.

Une fois que la main-d'œuvre sera stable et solide, une fois qu'il n'y aura plus de hauts et de bas aussi marqués que ceux que nous avons vécus au cours des deux dernières années, nous pourrions envisager des solutions à long terme en matière de robotisation.

M. Richard Lehoux: Je comprends bien ce que vous dites: l'industrie de la transformation est prête à envisager la robotisation, mais le problème de main-d'œuvre restera toujours le plus important à régler. Même si l'on robotise les entreprises, il faudra quand même de la main-d'œuvre.

Le président: Monsieur Lehoux, vos cinq minutes sont écoulées.

Merci beaucoup, madame MacKinnon.

Monsieur Drouin, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins qui comparaissent aujourd'hui.

Madame MacKinnon, vous avez donné votre avis au gouvernement. La priorité pour votre secteur, c'est bel et bien l'accès à la main-d'œuvre, n'est-ce pas?

Mme Marie-France MacKinnon: C'est la solution numéro un. Nous avons besoin de main-d'œuvre; sans elle, rien ne peut se passer.

Ce qu'il faudrait faire, c'est augmenter à 30 % le plafond relatif aux travailleurs étrangers. Comme je l'ai dit auparavant, c'est une bonne nouvelle pour le Québec d'avoir obtenu une augmentation de ce plafond à 20 %, c'est un pas dans la bonne direction, mais ce n'est pas assez. Au Québec, les entreprises comme Olymel connaîtraient encore des problèmes même si le plafond était de 30 %, de 35 % ou même un peu au-delà.

Bien sûr, nous sommes contents que le plafond soit augmenté à 20 %; c'est mieux qu'un plafond de 10 %. Cependant, le problème de pénurie de main-d'œuvre est tellement grave qu'il nous faudrait un plafond établi à 30 %. Ce problème ne touche pas seulement le Québec, mais bien tout le pays. Nous aimerions bien être exemptés de ce plafond, comme le sont les producteurs agricoles, étant donné que nous faisons partie intégrante du secteur agroalimentaire, nous aussi. Tous les producteurs travaillent ensemble et sont interreliés.

S'il faut qu'un plafond soit fixé, nous aimerions que celui-ci soit au moins de 30 %. Pour certains de nos membres, le taux de travailleurs étrangers est de 10 % présentement, alors que, pour d'autres, il est de 20 %. Je vais donner l'exemple des fermes Sunterra, une petite entreprise qui se trouve à Trochu, en Alberta. Elle a déjà atteint la limite de 20 %. Or, dans ce milieu rural, il n'y a pas de gens disponibles pour travailler dans l'établissement. Cette compagnie a donc besoin de travailleurs étrangers.

On désigne ces personnes comme des travailleurs étrangers temporaires, mais il n'y a rien de temporaire là-dedans. Ce sont tous des postes permanents. Par conséquent, il faudrait essayer de retirer

le mot « temporaires » dans cette appellation, car il ne s'agit pas du tout d'une main-d'œuvre temporaire. Nous avons besoin d'une main-d'œuvre permanente. La situation est critique.

Nous avons proposé des solutions aux différents paliers de gouvernement. Nous avons besoin que des actions soient entreprises; nous en avons besoin hier, et nous avons besoin d'obtenir des résultats tout de suite. Même si on annonçait tout de suite une hausse du plafond à 30 %, les travailleurs étrangers n'arriveraient pas le lendemain. Il faudrait encore attendre des mois, peut-être même un an, avant de commencer à voir ces travailleurs arriver. C'est sans compter les problèmes que rencontrent les travailleurs étrangers en raison de toute la paperasse du gouvernement. Nous ne sommes pas les seuls à être touchés par la pénurie de main-d'œuvre. C'est un problème aussi au gouvernement, et cela engendre des retards dans le traitement des demandes.

Il faut faire quelque chose, car nos membres vivent des difficultés.

• (1155)

M. Francis Drouin: Avez-vous parlé avec vos membres à propos des efforts de recrutement? On parle d'un plafond de 20 ou 30 %, mais d'où viendra cette main-d'œuvre, qui doit avoir les compétences nécessaires pour faire le travail exigé par vos membres? Est-ce que vous avez déjà de telles conversations avec eux?

Mme Marie-France MacKinnon: Absolument. Nous n'arrêtons jamais nos efforts de recrutement. Nous avons des études décrivant toutes les stratégies que les différentes compagnies utilisent pour recruter des travailleurs canadiens. Si cela vous intéresse, nous pouvons vous les présenter. Je ne crois pas qu'il existe un autre secteur qui travaille aussi fort que le nôtre pour recruter des travailleurs canadiens.

M. Francis Drouin: Je ne parle pas nécessairement des travailleurs canadiens, mais plutôt des travailleurs étrangers. Il faut les trouver.

Avez-vous des données qui indiquent que, si l'on augmentait le taux à 30 %, vous seriez en mesure d'embaucher ces travailleurs étrangers, avec la collaboration d'entreprises ou d'organismes spécialisés dans le recrutement international, par exemple? Pouvez-vous confirmer que vous seriez en mesure de trouver suffisamment de travailleurs étrangers pour répondre aux besoins de main-d'œuvre?

Mme Marie-France MacKinnon: Si vous nous donnez un plafond de 30 %, nous allons l'atteindre facilement. Nous serons très heureux de vous présenter un rapport qui démontre que nous sommes en mesure de le faire. Nous avons déjà établi les contacts nécessaires et nous utilisons déjà le programme. Nous avons de longues listes d'attente. Nous savons où aller recruter ces travailleurs. Ce n'est pas cela, le problème.

Le problème, c'est qu'il nous faut ce plafond de 30 %. Si vous nous accordez ce plafond de 30 %, cela améliorera immédiatement la situation de nos transformateurs et celle des producteurs.

M. Francis Drouin: D'accord. Merci beaucoup.

Monsieur Duval, vous avez parlé de l'automatisation dans votre secteur. Je vais vous poser deux questions à ce sujet.

Personnellement, avez-vous pu observer comment les choses s'étaient passées à certains endroits, que ce soit dans d'autres pays, chez vos membres ou ailleurs, où l'on avait eu recours davantage à l'automatisation?

Quel rôle le gouvernement pourrait-il jouer pour favoriser l'adoption de l'automatisation dans nos industries au Canada et au Québec?

Le président: Monsieur Duval, il vous reste 30 secondes pour répondre.

M. David Duval: Partout sur la planète, les pays investissent beaucoup dans la robotisation, parce qu'ils font tous face à un manque de main-d'œuvre. C'est sûr qu'il faut le faire dans un cadre stratégique. Les employeurs en sont rendus là, mais ils n'y parviendront pas tout seuls. Il faut au moins que la première partie du problème soit réglée, autrement dit qu'il y ait un minimum de main-d'œuvre disponible. Il faut bien comprendre que la robotisation ne règlera jamais tout le problème. Une partie de la situation va se régler par la main-d'œuvre.

Le président: Merci, monsieur Duval.

Monsieur Perron, vous avez la parole pour deux minutes seulement, car je devrai ensuite suspendre la réunion pour le vote.

M. Yves Perron: Merci, monsieur le président.

Madame MacKinnon, j'aimerais que vous répondiez à votre tour à la question que j'ai posée à M. Duval, tantôt, sur la concentration des établissements d'abattage au pays.

Pensez-vous qu'il serait souhaitable d'avoir d'autres structures afin d'alléger le fardeau actuel? Je pense notamment à un programme de soutien pour l'ouverture d'usines d'abattage ou de sites de traitement de proximité.

Mme Marie-France MacKinnon: Cela nous ramène encore à la pénurie de main-d'œuvre. Toutes les usines de transformation qui existent déjà ont de la misère à avoir de la main-d'œuvre, alors la création de nouveaux établissements nous mettrait dans une situation encore pire.

À long terme, on pourrait absolument considérer de telles possibilités, mais, pour le moment, donnons à nos membres la main-d'œuvre dont ils ont besoin. Ensuite, on pourra regarder ce qu'on peut faire à plus grande échelle, dans l'ensemble du Canada. Pour l'instant, avant d'aller plus loin, nous avons besoin de main-d'œuvre.

• (1200)

M. Yves Perron: Nous sommes bien d'accord sur l'ordre dans lequel faire les choses. Je voulais simplement savoir s'il s'agissait d'une idée qui vous intéressait.

Vous disiez que vous seriez bien contents si l'on haussait à 30 % le plafond de travailleurs étrangers pour votre industrie. Cependant, dans mon échange de tantôt avec M. Duval, il a été question du fait qu'aucun pourcentage n'était imposé au secteur agricole. Alors, pourquoi conserver un tel pourcentage dans l'agroalimentaire, un secteur qui est directement relié au secteur agricole?

Cela ne vous aiderait-il pas d'avoir une flexibilité à cet égard? Par exemple, certains centres pourraient avoir 35 % de travailleurs étrangers. Cela faciliterait la création de groupes pour l'immigration permanente, et ainsi de suite.

Mme Marie-France MacKinnon: C'est une excellente idée, et j'espère bien que le gouvernement ira dans cette direction.

Cependant, dans nos conversations avec le gouvernement, celui-ci ne s'est pas montré très désireux d'éliminer ce plafond. Nous avons vite compris qu'il ne serait jamais éliminé. Nous avons donc un plafond qui est fixé à 10 % en ce moment. Il passera à 20 %,

mais ce ne sera pas assez. Dans un contexte où les deux parties doivent trouver un terrain d'entente, un plafond de 30 %, c'est mieux que rien.

Toutefois, comme M. Duval l'a dit, ne pas en avoir...

Le président: Merci, madame MacKinnon.

Merci, monsieur Perron.

[Traduction]

Honorables collègues, je formulerai quelques remarques, exerçant mon pouvoir discrétionnaire de président.

Je remercie les témoins. Je sais qu'il est difficile de composer avec la situation, et je vous remercie de nous avoir accordé de votre temps.

Le logement joue également un rôle important dans le rapport du Comité. Je n'ai pas le temps de vous poser de question et vous n'avez pas le temps d'y répondre, mais je recevrai avec plaisir tout mémoire que vous voudriez faire parvenir au Comité à propos du logement.

En ce qui concerne les travailleurs étrangers temporaires, vous avez raison: le Comité a déjà présenté des recommandations à ce sujet. Avec la situation qui prévaut au pays sur le plan du logement, que peut faire le gouvernement? Que peut faire l'industrie pour jouer un rôle de partenaire et soutenir le logement pour les travailleurs qui viennent au pays? J'aimerais connaître vos réponses.

Je vous remercie de nouveau d'avoir témoigné.

Nous allons maintenant suspendre la séance. La greffière vous a envoyé les versions anglaise et française des amendements proposés.

Nous ferons une pause de 10 minutes pendant le vote. Dès que ces 10 minutes seront écoulées, nous reprendrons la séance et recevrons notre prochain groupe de témoins.

Merci et à tantôt.

• (1200)

(Pause)

• (1220)

Le président: Nous reprenons, chers collègues.

Nous accueillons notre deuxième groupe de témoins. Je vais vous les présenter rapidement, et nous devons effectuer nos travaux de procédure par la suite.

Nous recevons des représentants des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada: le président, M. Brian Bilkes; et le directeur exécutif, M. Drew Black. Nous accueillons également des représentants du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles: le président du conseil d'administration, M. Ian McFall; et le président et chef de la direction, M. Jean-Michel Laurin. Enfin, nous recevons des représentants des Producteurs d'œufs du Canada: le président, M. Roger Pelissero; et le chef de la direction, M. Tim Lambert. Ils connaissent bien le Comité.

Bienvenue à tous les témoins. Nous allons tout d'abord reprendre la discussion que nous avons commencée durant la première partie de la réunion. Deux amendements ont été proposés. Si personne d'autre ne veut intervenir sur le sujet, nous pouvons passer tout de suite au vote, mais je vois deux mains levées.

Je cède la parole à M. MacGregor, qui sera suivi de M. Drouin.

M. Alistair MacGregor: Merci, monsieur le président.

Je comprends ce que M. Barlow propose. J'appuie le premier amendement proposé, qui consiste à ajouter le mot « illégaux ». Toutefois, en ce qui concerne le deuxième amendement, je veux surtout que la motion reste ciblée.

Il s'agit vraiment ici d'appuyer les industries agricoles qui subissent les répercussions négatives des barrages. À l'inverse, lorsque les barrages étaient en cours en février 2020, est-ce que ce comité aurait envisagé de demander au gouvernement fédéral de mettre en place un plan pour interrompre tout projet de pipeline? C'est une autre façon de voir les choses. Afin que nous soyons tous d'accord, je serais en faveur de renoncer au deuxième amendement et de garder le libellé de la motion avec l'ajout du mot « illégaux ».

C'est ce que je préfère, monsieur le président.

• (1225)

Le président: Merci, monsieur MacGregor.

Allez-y, monsieur Drouin.

M. Francis Drouin: Merci, monsieur le président.

Je suis d'accord avec mon collègue, M. MacGregor. Le premier amendement proposé nous convient, même si tous les barrages sont illégaux. Il est toutefois important de le souligner.

Pour ce qui est du deuxième amendement, nous ne l'appuierons pas, mais je ne veux pas en parler indéfiniment. Je crois que nous nous entendons. Je présenterai un bref amendement par la suite, mais je vais attendre que les deux votes aient lieu, le cas échéant.

Le président: D'accord. J'aimerais proposer que nous passions au vote sur le premier amendement, qui portait sur le mot « illégaux » et qui, je crois, a l'appui du Comité. À moins que quelqu'un n'en décide autrement, signalez simplement votre intention d'appuyer l'amendement et nous pourrions aller de l'avant.

(L'amendement est adopté. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Oui. D'accord. L'amendement est adopté à l'unanimité. Excellent.

En ce qui concerne le deuxième, dont je n'ai pas le libellé, je peux le lire, mais je pense que la position du Comité est déjà claire.

Souhaitez-vous un vote par appel nominal, ou que l'on dise que c'est simplement avec dissidence — il sera peut-être rejeté, d'après ce que j'ai entendu —, monsieur Barlow?

M. John Barlow: Non, c'est bien.

Le président: D'accord.

Voulez-vous dire que vous le retirez, monsieur Barlow, pour... Voulez-vous le retirer compte tenu de ce que MM. MacGregor et Drouin ont indiqué? Quel est...

M. John Barlow: Non. Nous voulons un vote. Nous dirons simplement « avec dissidence »...

Le président: Qu'il est rejeté...

M. John Barlow: ... il est rejeté avec dissidence.

Le président: D'accord. Très bien. Merci beaucoup.

(L'amendement est rejeté avec dissidence. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Merci beaucoup.

La parole est à vous, monsieur Drouin.

M. Francis Drouin: Si les députés me permettent de proposer quelque chose, dans votre motion, monsieur MacGregor, vous dites « Le gouvernement fédéral doit jouer un rôle de chef de file ».

Nous proposons simplement un amendement favorable: « Tous les gouvernements doivent jouer un rôle de chef de file ».

Le président: Monsieur Drouin, vous proposez cet amendement à la motion qui a été présentée par M. MacGregor.

Y a-t-il des interventions à ce sujet? Est-ce que le Comité appuie ce que M. Drouin propose?

Je vois à l'écran que c'est le cas de certains. S'il n'y a pas de débats sur la question, puis-je demander s'il y a consentement unanime des membres du Comité? Je vois des membres du Comité hocher la tête.

(L'amendement est adopté. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Merci.

Vous avez pris cela en note, monsieur le greffier?

Passons à nos témoins. Je vous remercie de votre patience.

Un député: [Difficultés techniques] vote sur la motion principale.

Le président: Oh. C'est vrai.

Des députés: Ha, ha!

Le président: Merci. Toutes mes excuses. Nouveau président...

Monsieur le greffier, vous devez m'empêcher de faire ce genre d'erreurs.

Procédons au vote sur la motion dans son ensemble, s'il vous plaît. S'il le faut, nous pouvons tenir un vote par appel nominal. Autrement, si tout le monde est d'accord, nous pouvons simplement le signaler. Signalez-le en levant la main. D'accord. La motion est adoptée à l'unanimité.

(La motion modifiée est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

Le président: Merci, monsieur le greffier.

Maintenant, avec toutes nos excuses, nous passons à nos témoins.

Nous entendrons d'abord M. Bilkes.

Vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. La parole est à vous.

M. Brian Bilkes (président, Producteurs d'oeufs d'incubation du Canada): Merci.

Bonjour, monsieur le président, bonjour, messieurs les vice-présidents, bonjour, honorables membres du Comité. Je m'appelle Brian Bilkes. Je suis président des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. Je suis accompagné du directeur exécutif, M. Drew Black.

Nos producteurs fournissent des œufs d'incubation de poulet à chair fertilisés à l'industrie canadienne du poulet. Ces œufs d'incubation permettent aux producteurs de poulets de fournir des volailles saines aux consommateurs et au secteur de la restauration. Votre invitation à comparaître aujourd'hui pour discuter des chaînes d'approvisionnement agricoles arrive à point nommé et cette discussion est cruciale.

Comme mes collègues qui comparaissent également devant vous aujourd'hui, je serais heureux d'annoncer que nos chaînes d'approvisionnement nationales sont ininterrompues, mais, malheureusement, nous connaissons actuellement des perturbations en ce qui concerne les importations. Ces problèmes ont été exacerbés par des situations inattendues, comme les inondations extrêmes en Colombie-Britannique, le dôme de chaleur l'an dernier et la pandémie mondiale en cours.

Les chaînes d'approvisionnement agricoles et agroalimentaires du Canada nécessitent des investissements dans des systèmes résilients comme la gestion de l'offre afin que notre secteur agricole demeure vigoureux. Nos producteurs travaillent dur chaque jour pour approvisionner nos marchés des produits dont les Canadiens ont besoin pour se nourrir.

Malheureusement, certains accords commerciaux ont nui au marché pour les producteurs canadiens de volailles et d'œufs. Ils ont affaibli la durabilité de nos chaînes d'approvisionnement parce que 20 % du marché est alimenté par le contingent tarifaire, et il n'y a plus de disponibilités pour les achats sur le marché américain.

Monsieur le président, il faut que notre système soit souple pour que nous puissions augmenter la production. Maintenant que le PTPGP et l'ACEUM sont en vigueur, des volumes de plus en plus importants de contingents tarifaires doivent être pris en compte, ce qui réduira notre production nationale au cours des prochaines années.

Soutenir complètement et équitablement les secteurs de la volaille et des œufs en atténuant les effets de l'ACEUM doit constituer une priorité. Nous savons qu'investir dans les producteurs pour qu'ils restent compétitifs dans tous les aspects liés à la durabilité permettra d'améliorer et de renforcer nos chaînes d'approvisionnement.

Monsieur le président, permettez-moi de vous parler de la pénurie actuelle d'œufs d'incubation de poulet à chair aux États-Unis. Actuellement, 21 % des œufs d'incubation et des poussins de type chair nécessaires pour répondre à la production canadienne sont fournis par le marché américain. Bien que nos producteurs canadiens fournissent les volumes qui leur sont demandés, 21 % du marché est réservé à un contingent tarifaire concernant lequel les quantités ne sont pas suffisantes. La mise en place des poussins en Ontario a été réduite de 2 %, et on prévoit que cette réduction passera à 5 % d'ici la fin du mois. Les producteurs d'œufs d'incubation d'autres provinces s'attendent à des pénuries similaires dans un avenir proche. Cette indisponibilité sur le marché devrait durer toute l'année.

Pour remédier à ces pénuries, nous devons augmenter la production nationale, et nous l'avons fait, mais compte tenu du court préavis que nous avons reçu concernant ces pénuries, les mesures que nous pouvons prendre sont limitées si nous n'avons pas plus de poules reproductrices dans nos poulaillers.

Nous voyons nos frais de transport tripler, et le fait que nos transporteurs aient du mal à franchir la frontière coûtera sans aucun doute leur gagne-pain à nos producteurs. Cette semaine, un camion transportant des poussins reproducteurs était à l'arrêt, coincé dans le trafic, essayant de traverser la frontière. Le chauffeur a été informé que le camion n'allait pas bouger et qu'il ne traverserait finalement pas la frontière à cause des barrages. Nous avons eu la chance que, cette fois, le camion ait pu être redirigé et a roulé pendant cinq heures vers un autre point d'entrée. Mais si ces perturbations se poursuivent, nous n'aurons pas toujours autant de chance. Ces poussins doivent atteindre nos fermes pour que nous puissions produire notre produit.

Monsieur le président, j'espère que, grâce à des processus comme les importantes discussions qui ont lieu aujourd'hui, nous serons en mesure de trouver des solutions aux perturbations dans la chaîne d'approvisionnement pour les années à venir.

Je vous remercie beaucoup de nous donner l'occasion de vous parler aujourd'hui. M. Black et moi sommes ici pour répondre à toutes vos questions. J'espère que notre exposé était informatif. Merci.

• (1230)

Le président: Merci, monsieur Bilkes.

Nous passons maintenant à M. McFall, qui dispose de cinq minutes.

La parole est à vous, monsieur McFall.

M. Ian McFall (président du conseil d'administration, Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles): Merci, monsieur le président. Bonjour à vous et à tous les membres du Comité.

Je m'appelle Ian McFall. Je préside le conseil d'administration du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles. Bien que je compare devant vous à ce titre, je suis également premier vice-président des Fermes Burnbrae, une entreprise familiale dont les activités de classement, de décoquillage, de cuisson et de production des œufs se déroulent dans cinq provinces et dont les ventes s'étendent partout au Canada. Je suis accompagné du président et chef de la direction du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, M. Jean-Michel Laurin.

Nous sommes heureux de participer à votre étude sur les chaînes d'approvisionnement agricoles et agroalimentaires aux côtés de nos partenaires de l'industrie, soit ceux des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et des Producteurs d'œufs du Canada.

Il s'agit d'un sujet important pour nous, car les transformateurs canadiens de volailles et d'œufs jouent un rôle essentiel dans la chaîne alimentaire du Canada. Notre association représente des couvoirs, des établissements de classement d'œufs, des transformateurs d'œufs, des transformateurs de poulet et de dinde et d'autres transformateurs au pays. Ensemble, nos membres représentent plus de 180 établissements de toutes tailles. De plus, ils transforment plus de 90 % des produits de la volaille et des œufs produits par des agriculteurs canadiens.

Pour vous aider à comprendre où nous nous situons dans la chaîne d'approvisionnement par rapport aux Producteurs d'œufs d'incubation du Canada et aux Producteurs d'œufs du Canada, nos membres du secteur des couvoirs achètent et font éclore les œufs d'incubation de poulets à chair produits par les membres des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada, qui sont ensuite vendus aux producteurs de poulet, qui approvisionnent ensuite les installations de transformation de la volaille de nos membres. À titre d'information, nos membres comprennent également des couvoirs de poules pondeuses et de dindes.

Dans le secteur des œufs, les producteurs canadiens d'œufs fournissent leurs produits à nos établissements de classement d'œufs et de transformation des œufs. En d'autres termes, ce que les membres du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles ont en commun, c'est qu'ils achètent leurs principaux intrants auprès de producteurs canadiens sous gestion de l'offre et qu'ils se font ensuite concurrence pour approvisionner les détaillants de produits alimentaires, le secteur de la restauration et les marchés industriels canadiens.

J'aimerais faire quelques observations, après quoi nous serons ravis de répondre à vos questions.

Premièrement, la pandémie a créé une tempête parfaite pour notre chaîne d'approvisionnement. Elle a causé, et cause encore, d'importantes perturbations sur nos marchés, dans nos activités commerciales, pour notre clientèle et, surtout, pour notre personnel et notre main-d'œuvre. Les événements récents, qu'il s'agisse des inondations en Colombie-Britannique ou des récents cas de grippe aviaire qui ont été découverts dans le Canada atlantique, mettent également à l'épreuve notre résilience.

Deuxièmement, nous jouons un rôle essentiel sur deux plans dans le secteur agroalimentaire. Nous sommes un service essentiel pour les producteurs canadiens, qui comptent sur nous pour acheter, transformer et commercialiser leurs produits. Nous sommes également un service essentiel pour les Canadiens, qui comptent sur les aliments que nous produisons pour se nourrir et nourrir leurs familles. Notre chaîne d'approvisionnement est fortement axée sur l'approvisionnement du marché canadien. C'est un rôle que nous prenons très au sérieux, mais il a également eu des répercussions sur notre main-d'œuvre.

Notre industrie n'est pas différente du reste du secteur canadien de la transformation des aliments, qui connaît une pénurie de main-d'œuvre d'environ 25 %. Cela signifie que nous ne pouvons pas pourvoir le quart des postes dans notre industrie. Nous étions confrontés à des pénuries de main-d'œuvre chroniques avant la pandémie, mais elles se sont aggravées de manière significative. Cette situation a des répercussions directes sur les personnes qui travaillent dans nos établissements et sur la disponibilité des produits alimentaires canadiens. Il est maintenant clair que nous avons besoin d'aide, et ce, rapidement.

Le secteur canadien de la transformation des aliments a plaidé en faveur de la création d'un programme de main-d'œuvre étrangère d'urgence. La seule solution à court terme dont nous disposons est de faire venir davantage de travailleurs étrangers temporaires pour combler notre manque de main-d'œuvre immédiat. Nous serons heureux de vous en dire plus, mais ce que nous demandons essentiellement, c'est que des ajustements soient apportés aux programmes pilotes sur l'agroalimentaire afin qu'il soit possible de faire venir un plus grand nombre de travailleurs étrangers tempo-

raires, de simplifier le processus de demande et d'accélérer le traitement.

La main-d'œuvre est une question importante qui nécessite une attention immédiate, et nous travaillons également avec nos partenaires de l'industrie à l'élaboration d'une stratégie de main-d'œuvre à moyen et à long terme pour notre secteur. Parmi les autres solutions politiques qui permettraient de relever les défis auxquels notre industrie est confrontée, citons le respect de l'engagement du gouvernement à soutenir notre industrie après les concessions sur l'accès aux marchés qui ont été faites dans le cadre des récents accords commerciaux, la mise en œuvre d'un code de conduite pour les épiceries et l'adoption de mesures visant à améliorer la résilience des infrastructures essentielles du Canada.

Nous sommes impatients de travailler avec vous pour relever ces défis et d'autres encore, et nous serons heureux de répondre à vos questions.

Merci, monsieur le président.

• (1235)

Le président: Merci, monsieur McFall.

Nous passons maintenant à M. Pelissero, qui dispose de cinq minutes.

La parole est à vous, monsieur.

M. Roger Pelissero (président, Producteurs d'œufs du Canada): Merci. Bonjour, monsieur le président, bonjour, messieurs les vice-présidents. Bonjour aux membres du Comité.

Je m'appelle Roger Pelissero. Je suis un producteur d'œufs de troisième génération de St. Ann's, en Ontario, et je préside le conseil d'administration des Producteurs d'œufs du Canada. Je suis accompagné de Tim Lambert, chef de la direction des Producteurs d'œufs du Canada.

C'est un honneur de comparaître devant vous aujourd'hui pour discuter des enjeux liés à la chaîne d'approvisionnement dans notre secteur. J'aimerais commencer par souligner que l'étude à laquelle nous participons aujourd'hui est menée sur le territoire traditionnel et non cédé du peuple algonquin.

Les Producteurs d'œufs du Canada ont pour mandat de gérer l'offre d'œufs à l'échelle nationale et de promouvoir leur consommation, tout en veillant aux intérêts des producteurs d'œufs réglementés de tout le pays. Il y a plus de 1 200 fermes familiales au Canada, situées dans toutes les provinces et dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous nous consacrons à la production d'œufs frais locaux.

Nous sommes ici aujourd'hui pour vous parler de la chaîne d'approvisionnement agricole et agroalimentaire et vous faire part des problèmes que nous vivons actuellement dans notre secteur, ainsi que des mesures que le gouvernement peut prendre pour assurer la durabilité et la fiabilité à long terme de cette chaîne d'approvisionnement face aux perturbations.

Je vais céder la parole à Tim Lambert pour commencer.

M. Tim Lambert (chef de la direction, Producteurs d'œufs du Canada): Je vous remercie beaucoup, monsieur Pelissero.

Les producteurs d'œufs d'aujourd'hui sont aux prises avec des défis sans précédent. Qu'il s'agisse des sécheresses durant tout l'été dans les Prairies, des vastes feux de forêt et des inondations en Colombie-Britannique, des tempêtes hivernales incroyables qui frappent le Canada atlantique, tout cela en pleine pandémie mondiale, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement sont constantes, et les agriculteurs sont en première ligne, continuant à nourrir les Canadiens et à assurer une solide sécurité alimentaire nationale au moment où nous en avons le plus besoin.

Les événements liés aux changements climatiques ont été l'une des principales causes de perturbations extrêmes de la chaîne d'approvisionnement pour notre secteur. Comme nous avons tous pu le constater, ces événements se produisent de plus en plus fréquemment, et le niveau de destruction causé continue d'augmenter.

Nous avons besoin d'un financement adéquat pour nous préparer à ces événements et renforcer l'infrastructure et la préparation aux situations d'urgence au besoin. De plus, un financement important pour la recherche et les initiatives durables est absolument essentiel pour assurer l'avenir de l'agriculture au Canada et empêcher que des événements plus importants ne se produisent.

Les producteurs d'œufs canadiens sont des chefs de file en matière de pratiques exemplaires. Nos pratiques novatrices et nos nouveaux gains d'efficacité ont permis aux producteurs d'œufs canadiens de réduire leur empreinte environnementale tout en répondant à la demande croissante d'œufs locaux au Canada. En seulement 50 ans, nous avons réduit l'impact environnemental de la production d'œufs de 68 % sur le plan des émissions de gaz à effet de serre, de 68 % sur le plan de l'utilisation de l'eau, de 81 % sur le plan de l'utilisation des terres et de 41 % sur le plan de l'énergie requise pour la production des œufs, un bilan dont nous sommes fiers.

Cependant, l'innovation ainsi que la création et l'adoption des nouvelles pratiques et les gains d'efficacité sont souvent coûteux, ce qui impose un fardeau financier aux producteurs. Cela nuit à la création et à la mise en œuvre de nouvelles technologies durables, et limite ainsi les réductions globales de l'utilisation des ressources qui nous empêchent d'atteindre un possible avenir carboneutre et des phénomènes météorologiques prévisibles et éléments.

De plus, des choix politiques fermes, comme le plan de tarification du carbone et le plafonnement possible des émissions, forcent le changement avant que les infrastructures, le financement et des solutions de rechange abordables soient disponibles. Cela crée des défis importants, car bon nombre de technologies ne sont pas suffisamment avancées ou demeurent trop coûteuses à adopter. Pour renforcer les chaînes d'approvisionnement agricole, il faut donner aux agriculteurs les outils dont ils ont besoin pour faire face aux phénomènes climatiques extrêmes et les prévenir. Il faut augmenter le financement et la collaboration du gouvernement avec l'industrie pour assurer une transition stable vers la carboneutralité qui appuie les agriculteurs, les consommateurs et l'environnement ainsi que les chaînes d'approvisionnement canadiennes.

Lorsque de tels événements se produisent, notre secteur a besoin d'une intervention rapide et d'une aide appropriée de la part du gouvernement afin de prévenir d'autres dommages à notre chaîne d'approvisionnement. Bien que nous soyons heureux que le gouvernement offre des programmes de relance aux agriculteurs, ces programmes ne vont pas assez loin. Agri-stabilité est un bon exemple. Un producteur y a accès seulement lorsque sa marge de production baisse de 30 % par rapport à la moyenne historique.

Une baisse de 30 %, causée par des événements qui échappent au contrôle des producteurs, est un coup dur pour un agriculteur. Nous aimerions que cela soit modifié afin que le programme soit accessible lorsque la marge de production baisse de 15 % par rapport à la moyenne historique.

Monsieur Pelissero, je vous redonne la parole.

Je vous remercie.

• (1240)

Le président: Messieurs, il vous reste 20 secondes.

M. Roger Pelissero: Je vous remercie, monsieur Lambert.

Un autre problème avec lequel nous sommes aux prises est celui de la pénurie actuelle de main-d'œuvre. La situation d'urgence qui prévaut dans l'ensemble du pays a épargné peu de secteurs. Pour ce qui est de la production et de la transformation des aliments, nous en sommes arrivés au point où la disponibilité des aliments et les chaînes d'approvisionnement sont menacées, car la pénurie de main-d'œuvre amène certains transformateurs...

Le président: Monsieur Pelissero, je m'excuse de vous interrompre. Vous avez écoulé vos cinq minutes. Je sais que nous pourrions continuer, mais les membres du Comité vous poseront naturellement des questions. Nous vous savons gré de vos commentaires pendant ces cinq minutes.

Chers collègues, nous allons dépasser le temps normalement alloué. Nous pouvons le faire. J'ai discuté avec quelques personnes dans la salle. Je propose une série de questions de six minutes afin que tous les partis aient la chance de poser des questions. Nous suspendrons ensuite la séance et nous pourrions, tout comme les témoins, continuer notre journée.

Sur ce, je vais d'abord céder la parole au Parti conservateur, et à M. Epp, je crois.

M. Dave Epp (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie les témoins.

Je vais commencer exactement par le problème numéro un dont nous avons entendu parler lors des précédents témoignages: les pénuries de main-d'œuvre.

Vous faites partie du vaste secteur des aliments et des boissons, et je félicite ce secteur d'avoir proposé un programme de travailleurs étrangers d'urgence. Je vais consacrer la majeure partie de mon temps à m'assurer pointilleusement que les cinq éléments apparaissent au compte rendu.

Plus tôt aujourd'hui, nous avons entendu parler des 11 études qui ont recensé diverses facettes de la pénurie de main-d'œuvre. Je félicite l'industrie parce que j'y ai passé beaucoup de temps et qu'il n'est pas toujours facile de réunir 10 organismes pour s'entendre sur un document. Je vous félicite donc d'y être parvenu.

J'entre tout de suite dans le vif du sujet. Pour commencer, je veux mentionner que la plupart de mes questions s'adresseront au Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles.

J'ai beaucoup entendu parler du plafond et de la proposition de le faire passer de 10 % à 30 %. La représentante du Conseil des viandes du Canada nous a dit ce matin que les pénuries de main-d'œuvre dans leur secteur atteignent 35 %, et vous avez parlé de 25 % dans le vôtre.

J'aimerais avoir votre opinion. Si le plafond passait à 30 %, cela vous inciterait-il encore, vous et vos membres, à embaucher d'abord des Canadiens? Pouvons-nous hausser ce plafond à 30 % pour remédier aux pénuries dans les autres secteurs sans nuire à l'embauche des travailleurs canadiens?

• (1245)

M. Jean-Michel Laurin (président et chef de la direction, Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles): C'est une excellente question. Je vous remercie d'avoir mentionné que nous avons été en mesure de réunir 10 associations. En fait, nous en sommes maintenant à 11.

C'est un sujet très important. En ce qui concerne le problème de main-d'œuvre dans notre industrie, vous parlez d'une demande consistant à hausser le plafond à 30 %. Je veux simplement préciser que la position que nous avons avec nos collègues des autres associations de transformation alimentaire est de mettre en place un programme temporaire d'urgence sur une période de 18 mois. L'idée est d'instaurer des mesures urgentes pour nous aider à combler la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie de la production alimentaire. Notre objectif est de remédier à la pénurie à court terme, tout en sachant que nous devons aussi, en même temps, élaborer des solutions à moyen et à long terme.

Par l'entremise de la Fédération canadienne de l'agriculture et d'Aliments et boissons Canada, nous travaillons tous ensemble sur un projet de deux ans visant à élaborer une stratégie de main-d'œuvre pour le secteur de l'alimentation au Canada.

Je sais que cela cadre aussi avec les priorités du gouvernement, alors nous nous concentrons beaucoup sur la recherche d'autres solutions pour accroître le bassin de travailleurs disponibles au Canada. Je peux vous en dire plus à ce sujet si vous souhaitez...

M. Dave Epp: Je vous remercie.

Je veux m'assurer que les cinq éléments de votre plateforme vont être mentionnés dans le compte rendu.

Le deuxième élément concerne la réduction du temps de traitement des demandes. On nous a dit que le temps de traitement pouvait atteindre huit mois.

Très rapidement, pouvez-vous nous confirmer que c'est aussi le cas dans votre secteur et que vous demandez que plus de ressources soient consacrées au traitement des demandes d'études d'impact sur le marché du travail?

M. Jean-Michel Laurin: C'est le cas, oui. Ce que nous demandons, en fait, c'est d'être traité sur un pied d'égalité.

Du côté de la production, nous savons que les demandes de travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole sont traitées plus rapidement que les nôtres, et c'est pourquoi nous demandons que nos demandes soient aussi traitées promptement.

Vous avez entendu d'autres témoins, et nous faisons tous partie de la même chaîne d'approvisionnement. En tant que transformateurs, nous devons nous assurer que les agriculteurs peuvent faire leur travail, et je présume que les agriculteurs ont besoin que nous en fassions autant.

M. Dave Epp: Je vous remercie.

En ce qui concerne le troisième élément, on demande d'aider les petites entreprises, en affectant des ressources pour centraliser les études d'impact sur le marché du travail.

Très rapidement pouvez-vous nous dire quel avantage cela présenterait?

M. Jean-Michel Laurin: L'idée ici est d'avoir une équipe centrale au sein du gouvernement pour traiter les demandes afin qu'elle puisse développer son expertise.

Les demandes viennent de tous les secteurs de l'économie. Nous sommes d'avis qu'en ayant une équipe dédiée au sein d'Emploi et Développement social qui s'occuperait d'examiner nos demandes, cette équipe développerait son expertise et cela contribuerait à accélérer le temps de traitement.

M. Dave Epp: Je vous remercie.

Je suis désolé de vous interrompre, mais je m'efforce seulement de faire en sorte que tous les éléments apparaissent au compte rendu.

Au sujet des voies d'accès à la résidence, je sais qu'un projet pilote a été mis en place et qu'il a reçu un très bon accueil. La population du Canada est celle qui croît la plus rapidement des pays du G7, et pourtant, nous manquons de main-d'œuvre. Pouvez-vous nous parler de cet élément?

M. Jean-Michel Laurin: Ma collègue du Conseil des viandes du Canada en a parlé plus tôt. Les emplois n'ont rien de temporaires dans notre industrie. Nous voulons nous assurer que les travailleurs étrangers qui viennent au Canada, qui souhaitent rester et que l'employeur est prêt à parrainer — nous savons que c'est très souvent le cas —, ont une voie d'accès pour faire reconnaître leur expérience de travail comme travailleurs étrangers temporaires afin de pouvoir demander et obtenir le statut de résident permanent.

M. Dave Epp: Je vous remercie.

Avez-vous des idées concernant les réfugiés? Je sais que le secteur agricole canadien, et beaucoup d'entreprises rurales, s'est construit grâce à l'arrivée massive de réfugiés.

Pourriez-vous nous en parler?

M. Jean-Michel Laurin: Nous savons qu'il y a eu des arrivées de réfugiés, comme dernièrement ceux venus d'Afghanistan. Ce serait formidable de trouver une solution. Ces gens arrivent au Canada et veulent s'intégrer au marché du travail, et nous avons besoin de travailleurs. Essentiellement, l'idée est d'arrimer ces deux éléments afin que nous puissions accueillir de ces travailleurs dans notre industrie.

M. Dave Epp: Je vous remercie.

J'ai une dernière question. Je sais que le logement est un problème. L'industrie a-t-elle reçu une réponse à sa demande de modification des règlements?

Je sais qu'il y a eu toutes sortes de consultations, et je sais que certains secteurs de l'industrie attendent une réponse du gouvernement. Avez-vous des nouvelles à ce sujet?

M. Jean-Michel Laurin: Je ne saurais vous répondre. Certains de mes collègues pourraient sans doute le faire.

Pour être honnête, la pénurie de main-d'œuvre est, en quelque sorte, un nouveau problème au sein de notre association. Nous y travaillons depuis plusieurs mois maintenant. Je sais que le logement demeure un problème, mais je ne peux pas vous parler des changements envisagés récemment.

M. Dave Epp: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie, monsieur Epp, et je vous remercie aussi, monsieur Laurin.

Monsieur Epp, vous m'avez rappelé, bien sûr, les vagues d'immigration que nous avons connues. Je m'en voudrais de ne pas mentionner que les immigrants néerlandais en Nouvelle-Écosse ont joué un rôle important dans le secteur soumis à la gestion de l'offre.

Nous passons maintenant à Mme Valdez pendant six minutes.

Madame Valdez, allez-y, s'il vous plaît.

• (1250)

Mme Rechie Valdez (Mississauga—Streetsville, Lib.): Bonjour à tous. Je vous remercie, monsieur le président, et je remercie tous les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Je vais partager mon temps avec ma collègue d'Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill.

Ma première question s'adresse à M. Bilkes, M. McFall et M. Pelissero. Vous pouvez répondre à toutes mes questions.

Quel type d'investissements vos membres ont-ils fait pour renforcer notre chaîne d'approvisionnement?

Monsieur Bilkes, nous pouvons commencer par vous.

M. Brian Bilkes: Nous avons essentiellement investi dans nos chaînes d'approvisionnement en agrandissant les poulaillers, de même qu'en réduisant notre empreinte environnementale, et en prenant une foule d'autres mesures axées sur les enjeux liés à la sécurité alimentaire et aux soins des animaux dans nos industries au cours des dernières années. Nos efforts ont porté sur ces éléments.

Mme Rechie Valdez: Monsieur McFall, allez-y.

M. Ian McFall: M. Laurin aura sans doute quelque chose à ajouter, mais l'automatisation des usines est pour nous ce qui, dans l'ensemble, permettra d'accroître notre capacité non seulement d'être aussi efficace et rentable que nous le souhaitons, mais aussi de remédier en partie à nos problèmes de main-d'œuvre.

Nous voyons l'automatisation des usines comme une bonne occasion pour notre entreprise et pour l'industrie dans son ensemble.

Mme Rechie Valdez: Monsieur Pelissero, est-ce que vous ou votre collègue aimeriez commenter?

M. Roger Pelissero: Au cours des dernières années, nous avons pris de nombreuses mesures nous aussi pour nous assurer que nos producteurs disposent de tous les outils nécessaires pour acheminer leurs œufs sur le marché. Nous avons une bonne collaboration avec nos membres au Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles, le secteur de la classification, et les procédures en place pour nous assurer de ne pas avoir de perturbations dans l'approvisionnement. Lorsque la demande du marché baisse, comme cela s'est produit pendant la pandémie, nous pouvons nous adapter parce que nous approvisionnons le marché canadien.

M. Lambert aimerait peut-être ajouter quelque chose.

M. Tim Lambert: Non. C'est parfait. Je vous remercie.

Mme Rechie Valdez: Je vous remercie.

Ma prochaine question est pour M. Bilkes.

Le ministère de l'Agriculture a procédé à des investissements stratégiques pour sécuriser notre système alimentaire et venir en aide aux industries agricoles en raison des incertitudes liées à la COVID-19.

Pouvez-vous nous dire à quels programmes vos membres ont eu recours?

M. Brian Bilkes: Je ne sais pas si nos membres ont beaucoup eu recours aux programmes du ministère liés à la COVID-19. Je suis certain que les secteurs de la transformation ont reçu plus d'argent que les producteurs.

Monsieur Black, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Drew Black (directeur exécutif, Producteurs d'œufs d'incubation du Canada): Je peux répondre rapidement.

Monsieur Bilkes, je pense que vous avez raison à ce sujet. Les autres secteurs en ont reçu sans doute un peu plus. Le ministère a toutefois mis en place le Programme d'investissements à la ferme pour des investissements ciblés. Le déploiement vient juste de commencer en grande partie. Cela s'applique à une partie des investissements et améliorations déjà mentionnés par M. Bilkes, comme l'efficacité à la ferme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Diverses priorités y sont associées.

Le déploiement vient juste de commencer sur le terrain.

Mme Rechie Valdez: Je vous remercie.

Je vais céder la parole à ma collègue.

Mme Leah Taylor Roy: Je vous remercie beaucoup.

Je sais qu'il ne reste pas beaucoup de temps, mais je voulais revenir sur un sujet.

Je tiens tout d'abord à vous féliciter du travail accompli dans le secteur pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer d'autres enjeux environnementaux. C'est une industrie que j'affectionne tout particulièrement. Ma tante et mon oncle, Helen et Mike Dykstra, avaient une grande exploitation avicole familiale. Mon cousin a maintenant pris la relève. De plus, étant issue d'une lignée de Néerlandais, je sais que c'est une partie importante de l'industrie agricole au Canada.

Monsieur Lambert, vous avez abordé le sujet. J'aimerais savoir si vous pourriez nous parler de l'efficacité du Programme des technologies propres ou du nouveau programme des Solutions agricoles pour le climat. Vos membres ont-ils pu profiter de l'un ou l'autre de ces programmes pour tenter de trouver des solutions aux problèmes climatiques?

• (1255)

M. Tim Lambert: Ils ne l'ont pas encore fait, mais nous examinons soigneusement s'ils peuvent s'appliquer à nous, car cela suscite un grand intérêt.

C'est important, mais je vais répéter simplement que le Canada a l'occasion d'être un leader mondial en agriculture, de contribuer à atténuer les problèmes liés aux changements climatiques, et que c'est bon pour notre industrie nationale, et pour nos exportations également.

En fait, c'est un départ, mais c'est un peu une goutte d'eau dans l'océan, car les besoins sont énormes. Nous sommes aux prises avec divers problèmes, comme le fait de ne pas être exemptés de la taxe sur le carbone. Cela n'aide pas les éleveurs à trouver des solutions de rechange, que ce soit du côté de la production, du classement ou de la transformation.

Je pense qu'il y a un écart entre ce qui est disponible, les nouvelles technologies abordables, et ce avec quoi nous devons travailler aujourd'hui.

Le président: Je vous remercie, monsieur Lambert.

Et je vous remercie aussi, madame Taylor Roy.

[Français]

Je cède maintenant la parole à M. Perron pour six minutes.

M. Yves Perron: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être parmi nous aujourd'hui.

Je vais commencer par vous, monsieur Laurin.

On a beaucoup parlé de faire passer de 20 à 30 % le ratio de travailleurs étrangers dans les usines de transformation. J'aimerais savoir si cette augmentation pourrait combler vos besoins urgents de main-d'oeuvre.

Ne serait-il pas plus judicieux, comme l'ont mentionné d'autres témoins précédemment, d'enlever complètement ce plafond pour le secteur de la transformation, afin que ce dernier soit aligné sur le secteur agricole, qui, pour sa part, n'a pas de plafond? Après tout, le secteur de la transformation et le secteur agricole sont intimement liés.

J'aimerais connaître votre opinion là-dessus.

M. Jean-Michel Laurin: Merci de la question, monsieur Perron.

J'aimerais vous rappeler que le ratio dont vous parlez est récemment passé à 20 % au Québec, mais que, partout ailleurs au pays, pour la majorité de nos membres, il est toujours de 10 %.

Quant à savoir quel devrait être le seuil approprié, pour notre part, nous avons demandé qu'il soit haussé à 30 %, parce que nous pensons que cela viendrait donner un bon coup de pouce aux entreprises qui cherchent à régler leurs problèmes de main-d'œuvre de façon urgente. Nous demandons que ce soit fait sur une base temporaire, pour les 18 prochains mois, le temps qu'on trouve des solutions à moyen et à long terme.

Ce seuil devrait-il être haussé à 100 %? C'est certain que nous ne nous en plaindrions pas si c'était le cas, mais nous sommes conscients que le gouvernement a certaines préoccupations et qu'il veut procéder par étapes. On verra bientôt quel effet aura l'augmentation du seuil au Québec, qui passera de 10 à 20 %. On sait que beaucoup d'entreprises veulent se prévaloir de cette nouvelle possibilité qui s'offre à elles. D'un autre côté, comme l'un de vos collègues l'a mentionné plus tôt, le traitement des demandes peut prendre jusqu'à huit mois. Il est donc important de s'attaquer en même temps au problème du temps de traitement.

L'une des choses que nous craignons, c'est que l'annonce de ce nouveau seuil crée de faux espoirs chez les employeurs. S'ils font des demandes, mais qu'ils doivent attendre huit mois pour avoir ces travailleurs dans leurs usines, ils ne seront pas plus avancés. Cela reste une solution, mais ce n'est pas la solution urgente dont nous avons besoin en ce moment.

Je vais m'arrêter là.

Pour ce qui est de l'équité avec le secteur de la production alimentaire, c'est une question valable. Il est important que le secteur agricole puisse continuer à avoir accès aux travailleurs étrangers, comme c'est le cas maintenant. L'idée, c'est que les transformateurs

puissent, eux aussi, recourir à plus de travailleurs étrangers, ne serait-ce que sur une base temporaire.

M. Yves Perron: Vous parlez de temps de traitement de huit mois. Concrètement, quels changements techniques serait-il facile d'instaurer pour améliorer la situation? Quelles recommandations feriez-vous au gouvernement pour améliorer le temps de traitement des demandes? Je pense entre autres à la crise actuelle causée par la pénurie d'attrapeurs de poulets. C'est très difficile.

M. Jean-Michel Laurin: C'est un excellent exemple. Comme on l'a vu, les pénuries de main-d'œuvre peuvent avoir un effet direct sur la disponibilité des aliments.

Nous nous sommes demandé quelle était la solution la plus simple que nous pouvions recommander au gouvernement. À notre avis, il pourrait apporter assez facilement quelques modifications à deux projets pilotes qui ont été lancés dans les dernières années. Cela nous aiderait considérablement.

Pour ce qui est d'accélérer les délais de traitement, c'est effectivement une bonne idée. Je sais que le gouvernement a annoncé des investissements additionnels pour augmenter le nombre d'employés qui traitent ces demandes. Comme votre collègue l'a mentionné tantôt, il faudrait que toutes les demandes transmises par le secteur de la transformation alimentaire soient traitées par le même groupe de gens, afin qu'on acquière une expertise en la matière.

Nous avons aussi demandé qu'il y ait des études d'impact sur le marché du travail qui s'appliquent à l'ensemble du secteur de la transformation alimentaire. Par ailleurs, la validité de ces études est présentement de neuf mois ou un an, si ma mémoire est bonne. Nous demandons que ces études soient valides pour deux ans. Si elles étaient valides pour une période de deux ans, on pourrait s'attendre à ce que le gouvernement ait deux fois moins de demandes à traiter.

Cela fait partie des choses que nous demandons et qui, à notre avis, aideraient le gouvernement à traiter plus rapidement et efficacement les demandes que les employeurs lui transmettent.

• (1300)

M. Yves Perron: Merci beaucoup, monsieur Laurin.

Monsieur Pelissero, je suis content de vous recevoir au Comité.

Nous avons entamé cette étude en grande partie en raison de la lettre que vous avez adressée au Comité, où vous souligniez le besoin d'étudier la chaîne d'approvisionnement.

Vous y mentionniez aussi la solidité des productions sous gestion de l'offre par rapport à d'autres. Pouvez-vous développer votre pensée?

[Traduction]

M. Roger Pelissero: En ce qui concerne les autres suggestions pour stimuler la production, je pense que lorsque vous examinez les programmes qui ont été mis en place pour aider les agriculteurs à trouver les meilleurs stratagèmes pour répondre au marché, vous constatez que certains de ces programmes n'ont pas été conçus en tenant compte de la capacité du secteur de la gestion de l'offre à avoir accès à des fonds. En général, le secteur de la gestion de l'offre ne peut pas avoir accès aux programmes de gestion des risques de l'entreprise.

Il nous est difficile de faire avancer les initiatives visant à promouvoir nos produits ou de trouver des moyens novateurs de compenser les gaz à effet de serre. Comme M. Lambert l'a déjà mentionné, nous avons fait un excellent travail de réduction des émissions au cours des 50 dernières années, mais pour atteindre la carboneutralité, il serait bon que nous puissions participer à une table ronde sur la réalisation de ces objectifs.

[Français]

M. Yves Perron: Merci beaucoup.

Monsieur Bilkes, j'aimerais vous donner l'occasion de donner votre opinion sur ce sujet.

[Traduction]

M. Brian Bilkes: J'approuve entièrement les propos de mon collègue, M. Pelissero. L'accès aux programmes de gestion des risques de l'entreprise et aux autres fonds des programmes de tarification du carbone serait très utile à nos secteurs afin de leur permettre aussi de continuer à investir dans nos industries. Les programmes d'atténuation des catastrophes qui ont été promis seraient également d'un grand intérêt pour nous. C'est à peu près tout ce que j'avais à dire.

Monsieur Black, avez-vous quelque chose à ajouter?

[Français]

Le président: Je vous remercie de votre réponse, monsieur Bilkes.

Merci, monsieur Perron.

Je donne maintenant la parole à M. MacGregor pour six minutes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie nos témoins d'avoir contribué à guider notre comité dans la réalisation de la présente étude.

Je vais permettre à chacun d'entre vous de répondre à ma prochaine question. Chacun de vous pourrait-il prendre une minute pour formuler des observations?

L'étude que nous menons présente des parallèles évidents avec l'étude sur la transformation que notre comité a réalisée au cours de la législature précédente. J'ai parcouru certains des témoignages recueillis au cours de cette étude, notamment au sujet de la question de la main-d'œuvre.

Le syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce a comparu devant notre comité dans le cadre de cette étude. En ce qui concerne la main-d'œuvre, ils ont parlé du fait qu'il n'y avait peut-être pas assez d'efforts déployés pour établir des liens entre les perspectives d'emploi qui existent dans le secteur et un nombre suffisant de Canadiens. Je sais que les travailleurs étrangers temporaires sont certainement nécessaires. Nous pouvons le constater, mais je pense que le syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce voulait voir l'établissement d'un forum plus structuré dans lequel nous pourrions réunir les travailleurs, l'industrie, les établissements d'enseignement et le gouvernement. Je pense qu'il y avait autrefois une initiative que l'on qualifiait de programme sectoriel et qui a été supprimée il y a environ dix ans.

Je me demande simplement si chacun de vous pourrait nous dire s'il est nécessaire de rétablir une sorte de forum réunissant ces quatre groupes afin de favoriser des conversations régulières.

M. Brian Bilkes: Les problèmes de main-d'œuvre dans les entreprises de nos collègues du secteur de la transformation et des couvoirs sont vraiment leur domaine de compétence. Cependant, comme nous travaillons en étroite collaboration avec eux, nous pouvons confirmer que ces problèmes existent bel et bien.

Je pense également qu'il ne faut pas oublier que ces entreprises sont réparties sur l'ensemble du pays, et pas seulement dans les grandes villes. Il y a des couvoirs dans des collectivités plus petites et plus éloignées. La disponibilité des travailleurs est certainement un problème. Toutefois, leurs difficultés ne sont pas nécessairement identiques à celles que nous rencontrons dans nos fermes, parce qu'il y a de nombreuses fermes familiales et que les familles fournissent une importante main-d'œuvre. Par conséquent, les secteurs de la transformation sont les mieux placés pour formuler d'autres observations.

• (1305)

M. Jean-Michel Laurin: Monsieur le président, si je peux me permettre...

M. Alistair MacGregor: Oui, veuillez prendre la parole, monsieur Laurin.

M. Jean-Michel Laurin: Je pense que ce qui a changé depuis la dernière fois que le Comité s'est penché sur la question — et je suppose que nos collègues du secteur du travail seraient probablement de cet avis —, c'est que nous avons assisté à une modification fondamentale de la façon dont les marchés du travail fonctionnent, non seulement au Canada, mais aussi à l'échelle mondiale. Vous pouvez examiner la situation aux États-Unis et à d'autres endroits. Les employés se retrouvent à court de main-d'œuvre dans beaucoup d'endroits.

Nous constatons également que, dans notre secteur, les gens travaillent dans des usines. La plupart d'entre eux ne peuvent pas travailler à la maison. Bon nombre de travailleurs ont quitté notre industrie. Nous avons du mal à attirer des gens dans notre secteur, car les emplois où l'on peut travailler à domicile sont très recherchés. Certaines personnes prennent des décisions au sujet de leur vie. La participation au marché du travail sera probablement moins importante qu'auparavant en raison de la pandémie de COVID et des décisions que les gens prennent au sujet de leur vie.

C'est la raison pour laquelle nous, les membres de l'industrie, nous rendons compte que nous devons élaborer un plan stratégique en matière de main-d'œuvre pour notre industrie, afin d'étudier des solutions à moyen et à long terme. Nous savons que les travailleurs étrangers temporaires peuvent être une solution provisoire dans l'immédiat, mais nous sommes conscients que nous devons envisager d'autres solutions.

Je pense que le programme auquel vous faites allusion est celui des conseils sectoriels. Nous avions autrefois des conseils sectoriels pour presque tous les secteurs de l'économie canadienne. C'est peut-être une idée que nous devrions examiner. Je sais que ces conseils ont été dissous il y a une dizaine d'années, mais c'est peut-être le type d'approche dont nous avons besoin pour réunir les syndicats et les employeurs. Nous sommes tous dans le même bateau. Nous devons trouver des solutions novatrices aux problèmes que nous rencontrons.

Nous faisons face à un problème assez unique, mais nous savons que nous ne sommes pas les seuls dans cette situation; tous les secteurs de l'économie affrontent ce problème. Les employeurs de vos circonscriptions vous disent probablement que tout le monde manque de main-d'œuvre. Certains aspects de notre situation sont un peu particuliers, pour les raisons que je vous ai exposées plus tôt.

M. Alistair MacGregor: Oui, je n'ai jamais vu autant d'affiches d'offres d'emploi dans ma circonscription.

Messieurs Pelissero et Lambert, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Roger Pelissero: Bien sûr. Notre collègue du Conseil canadien des transformateurs d'oeufs et de volailles a réussi à bien décrire toute la situation.

Je pense qu'un des points que vous devez reconnaître à propos de la raison pour laquelle nous dépendons autant de l'aide de la main-d'œuvre étrangère, c'est qu'en général, du moins du côté de l'agriculture et de la transformation, les emplois offerts ne sont pas ceux que les jeunes Canadiens recherchent. Il est difficile pour nous de les inciter à venir travailler dans les fermes. Si l'on considère les possibilités qui s'offrent à eux, comme le travail à domicile, entre autres, nous serions dans une situation très difficile si nous ne pouvions pas faire venir des travailleurs étrangers pour occuper ces postes.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Pendant la dernière minute, monsieur Laurin, je tiens à mentionner que, dans le cadre de l'étude sur la capacité de transformation, nous avons recommandé que le gouvernement du Canada encourage les banques et les investisseurs institutionnels du Canada à établir des fonds pour fournir des capitaux aux secteurs à croissance rapide. Nous avons accès à une institution du gouvernement fédéral comme Financement agricole Canada. Pouvez-vous ajouter quelque chose à ce sujet dans le contexte de la résolution de nos problèmes relatifs à la chaîne d'approvisionnement?

M. Jean-Michel Laurin: Le financement est effectivement un important problème.

Je peux affirmer que j'ai entendu — en particulier nos membres — dire que l'accès à un financement régulier est problématique. Je sais que Financement agricole Canada a été plus actif

qu'auparavant dans ce domaine. Je pense que cette institution avait l'habitude de se soucier exclusivement des agriculteurs, mais je sais qu'elle finance de plus en plus fréquemment des entreprises du secteur de la transformation et qu'elle étudie des débouchés de ce secteur.

Je suis désolé de revenir encore une fois sur la question de la main-d'œuvre, mais en ce moment, plusieurs de nos membres cherchent à continuer à faire croître leur entreprise, mais leurs efforts sont vraiment mis en échec parce qu'ils ne peuvent pas trouver de personnel. En ce qui nous concerne tout particulièrement, nous sommes reconnaissants d'avoir le privilège d'évoluer dans un milieu où les agriculteurs sont financés, ce qui signifie que nous pouvons assurer un approvisionnement fiable en aliments pour le marché canadien. Comme mon président l'a mentionné dans sa déclaration préliminaire, nous nous concentrons sur l'approvisionnement du marché canadien. Compte tenu de cette situation, nous devons régler nos problèmes de main-d'œuvre.

Votre collègue libéral a également posé une question au sujet des investissements. Nous prévoyons et espérons également que le gouvernement respectera son engagement à fournir une indemnisation commerciale à notre industrie. Je sais que nos collègues du secteur de la production ont déjà commencé à voir certains de ces investissements être effectués...

Le président: Messieurs Laurin et MacGregor, merci beaucoup. Notre temps est écoulé.

Chers collègues, je sais que nous avons légèrement dépassé le temps prévu.

Tout d'abord, je remercie nos témoins des témoignages qu'ils ont apportés aujourd'hui. Je sais que la séance a été écourtée en raison de certaines questions de procédure que nous devons aborder et du vote à la Chambre. Je parle certainement au nom de tous les membres du Comité en disant que si vous voulez présenter des renseignements supplémentaires sous forme de mémoires ou de fiches d'information, vous pouvez le faire.

Je remercie tous mes collègues de leur présence aujourd'hui. Joyeuse Saint-Valentin. J'ai omis de le mentionner au début de la séance. Profitez de votre journée.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>